

Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)

Membre de la
fidh

Le règne du premier ministre Ariel HENRY
Ou
La fureur des gangs armés

- *Village Artistique de Noailles*
- *Savane Pistache*
- *Source Matelas*
- *Bel-Air*

9 mai 2023

Sommaire

| | Pages |
|--|--------------|
| <i>Résumé</i> | 2 |
| I. INTRODUCTION | 3 |
| II. SITUATION SECURITAIRE DU PAYS DEPUIS JUILLET 2021 | 3 |
| III. METHODOLOGIE | 9 |
| IV. MASSACRE AU VILLAGE ARTISTIQUE DE NOAILLES | 10 |
| <i>A. Reconstitution des faits</i> | 11 |
| <i>B. Personnes assassinées</i> | 12 |
| <i>C. Shops et maisons incendiés</i> | 13 |
| <i>D. Shops et maisons pillés et/ou réquisitionnés par les bandits armés</i> | 13 |
| V. MASSACRE A SAVANE PISTACHE | 15 |
| <i>A. Reconstitution des faits</i> | 15 |
| <i>B. Personnes assassinées</i> | 15 |
| <i>C. Mineures victimes de viols</i> | 16 |
| <i>D. Maisons et véhicules vandalisés et incendiés</i> | 16 |
| VI. MASSACRE A SOURCE MATELAS | 17 |
| <i>A. Reconstitution des faits</i> | 17 |
| <i>B. Personnes assassinées</i> | 17 |
| <i>C. Femmes et filles victimes de viols collectifs</i> | 22 |
| <i>D. Personnes blessées</i> | 25 |
| VII. MASSACRE A BEL-AIR | 26 |
| <i>A. Reconstitution des faits</i> | 27 |
| <i>B. Personnes assassinées</i> | 29 |
| <i>C. Femmes victimes de viols collectifs</i> | 40 |
| <i>D. Personnes blessées par balles</i> | 40 |
| VIII. SITUATION ACTUELLE DANS LE PAYS DEPUIS CES MASSACRES | 40 |
| <i>A. Au Village artistique de Noailles</i> | 41 |
| <i>B. A Savane Pistache</i> | 41 |
| <i>C. A Source Matelas</i> | 42 |
| <i>D. Au Bel-Air</i> | 42 |
| IX. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS | 43 |

Résumé

1. Depuis juillet 2021, les raids, attaques armées et massacres se multiplient en Haïti. Cependant, entre avril 2022 et avril 2023, le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) a dénombré 9 massacres d'envergure perpétrés dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest. Ils sont considérés comme tel en raison du nombre de victimes, de la durée des attaques armées subies par la population civile et/ou de la gravité des exactions commises.

2. Au cours de 6 parmi ces massacres, 734 personnes ont été assassinées soit une moyenne de 122 personnes par massacre et 105 femmes sont victimes de viols collectifs pour la plupart, soit une moyenne de 17 femmes et filles victimes de viols par massacre.

- A La *Plaine du Cul-de-sac* du 24 avril au 6 mai 2022, au moins 191 personnes ont été assassinées et 19 femmes au moins violées. 17 d'entre elles ont par la suite été exécutées ;
- A Cité Soleil, du 7 au 17 juillet 2022, au moins 300 personnes ont été assassinées, 53 femmes et filles ont été violées collectivement ;
- Au *Village artistique de Noailles*, du 12 au 17 octobre 2022, au moins 19 personnes ont été assassinées et au moins 30 maisons et/ou shops d'artisanat, ont été incendiées ;
- A *Savane Pistache*, du 10 au 30 novembre 2022, au moins 3 personnes ont été assassinées, 2 mineures ont été violées. 23 maisons ont été vandalisées, 61 autres ont été incendiées et 64 véhicules dont des motocyclettes, des voitures privées ainsi que des véhicules de transport en commun, ont été incendiés.
- A *Source Matelas*, dans la nuit du 28 au 29 novembre 2022, au moins 73 personnes ont été assassinées. 26 femmes et 3 filles ont été violées.
- A *Bel-Air*, du 28 février au 5 mars 2023, au moins 148 personnes ont été assassinées ou sont portées disparues. 3 autres sont blessées par balles et 2 femmes sont victimes de viols collectifs et répétés. Au moins 62 maisons ont été incendiées et 26 autres maisons ont été pillées ou/et vandalisées. 4 véhicules ont été volés et 3 autres ont été incendiés.

3. Ce déferlement de violences depuis juillet 2021 porte le RNDDH à affirmer que si le premier ministre de facto a hérité d'une situation sécuritaire préoccupante, il en a fait une situation explosive caractérisée par la fureur des gangs armés dont il a acquis la loyauté en leur assurant protection et impunité.

4. Le RNDDH condamne ces massacres qui occasionnent chaque jour des pertes humaines et matérielles extrêmement lourdes, et au cours desquels, la force publique, les différents ministères des affaires sociales et à la condition féminine et aux droits des femmes, ne sont jamais intervenus en vue de porter assistance à la population.

5. Par ailleurs, depuis le 24 avril 2023 la population haïtienne révoltée par l'inertie des autorités étatiques face aux exactions perpétrées à son encontre, a déclenché une chasse aux bandits, à travers un mouvement dénommé *Bwa Kale*. A date, ce mouvement a déjà occasionné le lynchage de plus d'une centaine d'individus.

6. D'aucuns estiment que pendant quelques jours seulement, le mouvement *Bwa Kale* a obtenu plus de résultats dans la lutte contre le banditisme que toutes les opérations policières confondues. Le RNDDH pour sa part, s'insurge contre les autorités étatiques qui se cachent derrière ce mouvement pour porter la population haïtienne à éliminer pour elles, les liens qu'elles entretiennent avec les individus qu'elles ont armés et à empêcher par la même occasion, que la Justice ne remonte jusqu'à elles.

7. Fort de tout ce qui précède, le RNDDH recommande aux autorités concernées de mettre fin au règne de l'impunité en conduisant un processus de certification de tous les parquets près les tribunaux de première instance du pays et en écartant tous les parquetiers corrompus ; de mettre fin à la protection des bandits armés ; de mettre l'action publique en mouvement contre les bandits armés qui sèment la terreur dans le pays ; de juger et de condamner les bandits armés impliqués dans tous les massacres jusque-là enregistrés dans le pays, depuis 2018 ; d'adopter immédiatement des mesures en vue de mettre fin à la spirale de violence en cours dans le pays ; de fournir assistances financière et psychologique aux victimes des massacres et attaques armées.

I. INTRODUCTION

1. Depuis l'avènement au pouvoir du premier ministre de facto Ariel HENRY, la situation sécuritaire du pays se dégrade continuellement et les gangs armés se multiplient de manière exponentielle.
2. Des massacres, raids et attaques armées sont enregistrés un peu partout particulièrement dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite - les *deux* (2) plus grands départements géographiques du pays en termes de superficie et de densité de leur population - où même des zones jusque-là réputées résidentielles sont la proie d'événements sanglants.
3. Le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH), particulièrement préoccupé par la fréquence de ces attaques armées et de ces massacres aux conséquences désastreuses pour la population, se fait le devoir de partager avec l'opinion publique, les conclusions des différentes enquêtes menées par ses soins, autour des massacres perpétrés au *Village artistique de Noailles*, à *Savane Pistache*, à *Source Matelas* et à *Bel-Air*.

II. SITUATION SECURITAIRE DU PAYS DEPUIS JUILLET 2021

4. Dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021, l'ex-président Jovenel MOÏSE est assassiné dans sa résidence. Le premier ministre Claude JOSEPH reste alors à son poste de premier ministre. Cependant, sans que personne ne s'y attende, dans un communiqué rendu public le 17 juillet 2021, le *Core Group* – composé des *Ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des Etats-Unis, de France, de l'Union Européenne, du représentant spécial de l'Organisation des Etats Américains et de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations-Unies* – invite Ariel HENRY alors premier ministre désigné par feu le président Jovenel MOÏSE, à former un gouvernement consensuel et inclusif, plébiscitant ainsi le choix du président décédé et fournissant à Ariel HENRY, l'approbation dont il avait besoin pour occuper le poste en question. *Trois* (3) jours plus tard, soit le 20 juillet 2021, le premier ministre de facto Ariel HENRY est intronisé, avec la bénédiction de la communauté internationale.
5. Le premier ministre de facto promet, lors de sa cérémonie d'installation, de porter les autorités judiciaires à faire la lumière sur les événements ayant conduit à l'assassinat du président Jovenel MOÏSE, de lutter contre l'insécurité généralisée qui gangrène le pays, d'organiser rapidement les élections pour un retour à l'ordre constitutionnel, de relancer l'économie défailante et de lutter contre la propagation de la Covid-19.
6. Le 17 septembre 2021, le premier ministre Ariel HENRY publie dans le journal officiel *Le Moniteur*, un numéro spécial portant sur l'*Accord politique pour une gouvernance apaisée et efficace de la période intérimaire*. Il s'agit d'un document de *vingt-neuf* (29) articles divisés en *neuf* (9) sections, qui traitent entre autres de la gouvernance de la période intérimaire, de la mise en place d'une autorité de contrôle et de suivi, de la mission du gouvernement, de la sécurité sur le territoire national, de l'organisation des élections, etc.

7. Cet accord lui fournit, selon lui, la légitimité voulue pour diriger le pays avec un gouvernement monocéphale. Rapidement, une coalition de partis politiques et de personnalités politiques dirigée par ses soins est mise sur pied et prend les rênes du pays.

8. Le 21 septembre 2021, le premier ministre de facto Ariel HENRY renvoie les membres du *Conseil Electoral Provisoire* (CEP) qui avait été mis sur pied par Jovenel MOÏSE, tout en annonçant qu'il entamait des consultations en vue de former un nouvel organe électoral et de mettre en œuvre le plan initial de Jovenel MOÏSE, consistant à organiser un référendum en vue de doter le pays d'une nouvelle constitution et à organiser des élections générales.

9. A l'échéance du délai de l'accord du 21 septembre 2021, le 21 décembre 2022, un nouvel accord voit le jour. Il octroie encore plus de pouvoirs au premier ministre de facto.

10. Depuis le 9 janvier 2023, avec l'arrivée à terme du mandat des *dix* (10) derniers Sénateurs de la République, le premier ministre de facto Ariel HENRY dirige seul le pays.

11. Parallèlement, les gangs armés qui avaient tu leurs armes au lendemain de l'assassinat de Jovenel MOÏSE, reprennent du service. Ils attaquent sporadiquement des quartiers défavorisés, s'en prennent à la population en général, faisant augmenter de manière exponentielle, le nombre de victimes de morts violentes, de blessés par balles et de viols.

12. La situation d'insécurité sur le tronçon de route Martissant / Fontamara menant à *quatre* (4) départements géographiques du grand sud ainsi qu'à une partie du département de l'Ouest, s'est aggravée.

13. On se rappelle que le 1^{er} juin 2021, une guerre a éclaté entre les gangs opérant dans cette zone. Elle a occasionné l'assassinat de plusieurs centaines de personnes et le déplacement de plusieurs milliers d'autres, qui ont dû abandonner leurs maisons ainsi que tous leurs biens, pour sauver leur peau. Malgré les promesses du premier ministre de facto, les raids, les détournements de véhicules ainsi que les tirs nourris sont alternativement enregistrés. De plus, les gangs tirent à vue d'œil sur les usagers de la route en question, ce qui finira par les décourager totalement et les porter à désertir ce tronçon. Le transport se fait alors au ralenti ou est totalement paralysé des fois.

14. Rapidement, au mois de juillet 2021, un système de péage est officiellement établi par le chef de gang Christ-Roi CHERY alias Krisla et les bandits armés qu'il dirige. A l'époque, ils avaient affirmé qu'il s'agissait d'une taxe pour assurer la protection de la population contre les gangs rivaux de *Grand Ravine* et de *Village de Dieu*.

15. En ce sens, ce sont les chauffeurs qui sont invités à verser « à la Mairie », des frais couramment dénommés « taxes ». Pour ce faire, ils augmentent exponentiellement le prix du transport en commun. De plus, à côté des taxes à payer à la « Mairie », les passagers ainsi que les passants sont souvent appelés à contribuer au maintien des tronçons de route fréquentés, en payant directement les bandits armés, qui, munis de pelles et de matériaux de construction, mettent la pression sur eux.

16. Ayant compris que Christ-Roi CHERY alias Krisla et ses acolytes percevaient de fortes sommes d'argent avec ce système de péage, d'autres bandits l'instaurent aussi. Aujourd'hui, le fait de payer les bandits pour se rendre à Carrefour, est établi comme une obligation, reprise par les autres bandits opérant dans la zone de Martissant / Fontamara.

17. Ainsi, après avoir versé à Fontamara 27 la « taxe » due à Christ-Roi CHERY alias Krisla, les chauffeurs de transport en commun doivent aussi payer, à Martissant 2, non loin du sous-commissariat ou tout près de l'*Eglise Sainte Bernadette*, une autre « taxe » qui sera divisée entre Renel DESTINA alias Ti Lapli et Johnson ANDRE alias Izo 5 secondes, respectivement chefs de Grand-Ravine et de Village de Dieu.

18. Ces taxes varient en fonction de la taille du véhicule de transport en commun. Par exemple, les bus qui assurent le trajet *Cayes / Port-au-Prince* sont tenus de verser jusqu'à *quinze mille* (15.000) gourdes à l'aller comme au retour, soit *dix mille* (10.000) gourdes au poste de *Martissant* et *cinq mille* (5.000) gourdes au poste de *Fontamara*. A contrario, compte tenu de la taille de son véhicule, un chauffeur assurant le trajet *Carrefour / Port-au-Prince* doit verser entre *sept-cent-cinquante* (750) gourdes et *mille-cinq-cents* (1500) gourdes à chaque voyage, tant à l'aller qu'au retour. Au poste de *Martissant*, il paie entre *cinq-cents* (500) et *mille* (1000) gourdes et à celui de *Fontamara*, entre *deux-cent-cinquante* (250) et *cinq cents* (500) gourdes.

19. Parallèlement, les tronçons de route comme *Canaan* et *Titanyen*, menant vers les départements géographiques du grand nord, objets d'attaques isolées sous la présidence de Jovenel MOÏSE, tombent totalement sous le contrôle des bandits armés qui, sous la gouvernance d'Ariel HENRY, étendent leur territoire.

20. Ce qui a débuté avec des raids, des saisies de camions de marchandises, des détournements de véhicules a évolué rapidement vers des violations massives des droits humains : assassinats, viols de femmes et de filles et atteintes graves à l'intégrité physique et psychique des personnes qui osent s'aventurer sur ces tronçons de route. Cette situation qui a occasionné de nombreuses victimes, finira aussi par décourager les usagers qui décideront de ralentir drastiquement en 2022, leurs déplacements vers ces départements.

21. Mis en confiance par un gouvernement qui, dès son intronisation leur propose de fortes sommes d'argent, des armes et des munitions, les gangs armés gagnent du terrain.

22. Les agents-tes de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) sont pris pour cibles par ces bandits et sont systématiquement assassinés. Les embuscades de *Métivier*, *Pétion-ville* enregistrées le 20 janvier 2023 dans le département de l'Ouest, de *Liancourt*, le 25 janvier 2023 dans le département de l'*Artibonite* et de *Thomassin*, enregistrées le 9 avril 2023, et où respectivement *cinq* (5), *six* (6) et *trois* (3) policiers sont assassinés, défraient la chronique ce, d'autant plus que le haut commandement de la PNH est resté inerte face à ces embuscades et n'y a donné aucune réponse proportionnelle.

23. Si avant l'avènement au pouvoir du premier ministre de facto Ariel HENRY, les attaques armées, fusillades et massacres étaient circonscrits dans les quartiers défavorisés, depuis août 2021, des zones jusque-là considérées comme étant résidentielles et qui étaient

très calmes - comme Kenscoff, Laboule 12, plusieurs localités de *Pétion-ville*, haut Delmas, Bon Repos, dans le département de l'Ouest - sont transformées en terrain de chasse ou champs de bataille. Ceci a aussi été constaté dans plusieurs quartiers du département de l'Artibonite dont *Savien*, *Palmiste* et *Liancourt*. Ces attaques se sont intensifiées en 2022. En voici quelques exemples :

- Le 18 août 2022, lors d'échanges de tirs entre les bandits et la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) dans la zone de *Savien* et de *Palmiste*, localités dépendant de la commune de *Petite Rivière de l'Artibonite*, sept (7) personnes faisant partie de la population civile, ont été tuées ;
- Le 15 octobre 2022, à *Laboule 12*, dans le département de l'Ouest, quatre (4) personnes sont assassinées et plusieurs autres sont blessées par balles par des bandits armés montés à bord d'un véhicule privé et qui ont ouvert le feu sur les victimes accusées d'être des espions. Leurs cadavres ainsi que les motocyclettes à bord desquelles ils se trouvaient, ont été carbonisés.
- Le 6 décembre 2022, des bandits armés ont pris en otage le sous-commissariat de *Pont Sondé*, dans le département de l'Artibonite.

24. En réalité, tout au cours de l'année 2022, les bandits n'ont pas cessé de s'en prendre à la population haïtienne. En plus des attaques sporadiques susmentionnées et vraisemblablement isolées, cinq (5) massacres d'envergure ont été perpétrés au cours de cette seule année :

- *Plaine du Cul-de-Sac*, avril 2022
- *Cité Soleil*, juillet 2022
- *Village artistique de Noailles*, octobre 2022
- *Savane Pistache*, Carrefour-Feuilles, novembre 2022
- *Source Matelas*, novembre 2022.

25. Les pertes humaines et matérielles occasionnées par les massacres de la plaine du *Cul-de-Sac* et de *Cité Soleil* sont énormes :

- A la Plaine du *Cul-de-Sac*¹, du 24 avril au 6 mai 2022, au moins cent-quatre-vingt-onze (191) personnes ont été assassinées soit cent-sept (107) hommes, soixante-seize (76) femmes, six (6) filles et deux (2) garçons. Dix-neuf (19) femmes ont été violées collectivement. Dix-sept (17) d'entre elles ont par la suite été exécutées froidement. Plus d'une centaine de maisons ont été incendiées. De plus, parmi les personnes assassinées recensées, au moins quarante-huit (48) ont été présentées au RNDDH comme étant membres des gangs armés qui s'affrontaient.

¹ RNDDH, *Carnage à la plaine du Cul-de-Sac : les survivants-tes exigent un accompagnement de l'Etat 27 juin 2022, 33 pages* : <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2022/06/8-Rap-2-Plaine-du-Cul-de-Sac-26Jun2022-VS-FR.pdf>

- A *Cité Soleil*², du 7 au 17 juillet 2022, *trois cents* (300) personnes au moins ont été assassinées. *Cinquante-trois* (53) femmes³ au moins sont victimes de viols collectifs et répétés. *Deux-cent-dix* (210) maisons ont été détruites par les engins lourds du *Centre National des Equipements* (CNE) et du *ministère des Travaux Publics Transport et Communication* (MTPTC) mis à la disposition des bandits armés du *G-9 an Fanmi e Alye*, par les autorités étatiques.

26. Et, alors que la situation sécuritaire empire dans le département de l'Ouest, les bandits gagnent aussi en puissance dans plusieurs autres départements géographiques du pays, dont le département de l'Artibonite. En effet, dans plusieurs localités, plusieurs gangs armés sont en intense activité :

- Dans la localité de *Savien*, première section communale dépendant de la commune de *Verrettes*, la *Base Gran Grif* dirigée par Luckson ÉLAN alias Jeneral Luckson est en activité ;
- Dans la localité *Jean Denis*, un gang armé dirigé par Ti Mepri est en activité ;
- A la *Croix Périsse*, le gang armé dénommé *Kokorat San Ras*, dirigé par John Peter FLERONVIL, Jean Renald DOLCIN et Ferdens alias Jeneral Meyè, sème la terreur.

27. Ces gangs armés sont impliqués dans des actes d'enlèvement suivis de séquestration contre rançon, d'assassinats, de vols, de viols, de destructions de champs, etc. Depuis quelques mois, ils mènent aussi des raids contre la population civile, portant les riverains à abandonner leur maison avec tout ce qu'ils possèdent. Par exemple :

- Le 22 novembre 2022, la *Base Gran Grif* a attaqué des paysans vivant la zone *Lanmò*, à la recherche, selon leurs déclarations, d'un bandit dénommé Miguel. Ils en ont profité pour commettre de nombreuses exactions contre la population ;
- Dans la nuit du 8 au 9 février 2023, dans les quartiers *Dodart* et *Desjardins* dépendant de la commune de *Verrettes* département de l'Artibonite, *huit* (8) personnes ont été tuées par balles et environ une dizaine d'autres ont été blessées, lors d'une attaque perpétrée par le gang armé de *Savien*.

28. L'année 2023 débute comme celle qui l'ont précédée, avec son lot de violations massives des droits à la vie, à la sécurité et à l'intégrité physique et psychique de la population. De janvier à avril 2023, de nombreuses attaques armées et fusillades contre la population civile et des postes de police ont été enregistrées dans les localités et communes suivantes : *Pernier*, *Marlique*, *Diègue*, *Meyotte*, *Cargo*, *Tunnel*, *Thomassin*, *Laboule*, dans la commune de *Pétion-ville* ; *Bérette*, *Calebasse*, *Fort-Jacques*, dans la commune de

² RNDDH, *Nouvelle guerre à Cité Soleil : Le RNDDH exige l'intervention immédiate de l'institution policière, 13 juillet 2022, 3 pages* : <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2022/07/2-CP-Cite-Soleil-FR-13Juil2022.pdf>

³ RNDDH, *Massacre à Cité Soleil : récits glaçants des femmes et filles victimes de viols collectifs, 16 août 2022, 12 pages* : <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2022/08/10-Rap-Cite-Soleil-Femmes-et-Filles-violes-16Aout2022-FR.pdf>

Kenscoff ; Marché Salomon, Debussy, Bel-Air, Caradeux, Solino, Delmas, dans les communes de *Port-au-Prince* et de *Delmas* ; Source Matelas, dans la commune de *Cabaret*, Onaville, dans la commune de la *Croix-des-Bouquets*, ainsi que les communes de *Cité Soleil*, *Liancourt*, de *Verrettes*, de *Petite Rivière de l'Artibonite* et de *Montrouis* : les bandits armés prouvent si besoin en était, qu'ils opèrent où ils veulent et qu'ils prennent le contrôle de toutes zones qui les intéressent. Voici quelques exemples de ces raids menés par les bandits armés :

- Au cours des *quatre* (4) premiers mois de l'année 2023, *vingt-deux* (22) policiers sont assassinés, *deux* (2) sont portés disparus et *deux* (2) autres ont été enlevés et séquestrés contre rançon⁴ ;
- Dans la nuit du 29 janvier 2023, des bandits armés dirigés par Vitelhomme INNOCENT ont démoli le sous-commissariat de *Pernier* dans la commune de *Pétion-ville* ;
- Le 3 février 2023, lors d'une fusillade au *Marché Salomon*, *cinq* (5) personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées ;
- Le 7 février 2023 à *Liancourt* dans le département de l'Artibonite, *deux* (2) personnes dont un écolier qui était en salle de classe, sont assassinées par balles. Plusieurs blessés par balles ont aussi été recensés ;
- Le 11 février 2023, lors d'une fusillade à *Tabarre*, zone *Caradeux*, *six* (6) personnes sont assassinées. Il s'agit pour la plupart de vendeurs et de chauffeurs de taxi-moto ou de camion ;
- Le 22 février 2023, lors d'une fusillade enregistrée à Delmas 31, l'ex-inspecteur de police Gérard JEAN MICHEL a été tué ;
- Le 1^{er} mars 2023 dans la soirée, des individus armés ont mis le feu dans les locaux du commissariat de police de *Fort-Jacques*. Des véhicules qui se trouvaient sur la cour du commissariat ont été incendiés ;
- Le 17 mars 2023, des individus armés ont attaqué des riverains de *Marlique* à *Pétion-Ville*. Au moins *trois* (3) personnes ont été tuées et une vingtaine de véhicules incendiés ;
- Dans la soirée du 18 mars 2023, des résidents-tes de *Diègue*, commune de *Pétion-ville* ont été attaqués par des individus armés qui y ont semé la terreur ;
- Dans la nuit du 19 au 20 mars 2023 des bandits armés ont attaqué les localités de *Cargo* et de *Tunnel*. *Neuf* (9) personnes au moins ont été assassinées. *Quatre* (4) parmi elles ont été carbonisées dans une camionnette de transport en commun ;

⁴ RNDDH, *Position du RNDDH sur les assassinats en série d'agents-tes de la PNH, 26 janvier 2023, 6 pages* : <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2023/01/2-RapM-PNH-Insecurite-26Jan2023-FR.pdf>

- Le 5 avril 2023 dans l'après-midi, des individus armés ont incendié le poste de police de *Meyotte*, dans la commune de *Pétion-ville* ;
- Le 5 avril 2023, plus de *vingt-cinq* (25) maisons ont été incendiées dans plusieurs zones de *Montrouis*, ce qui a contraint plusieurs familles à fuir leurs maisons ;
- Dans la nuit du 6 avril 2023, des individus lourdement armés ont attaqué Onaville, Ils ont assassiné des membres de la population, ont pillé leurs maisons avant d'y mettre le feu et ont porté de nombreuses familles à s'enfuir ;
- Dans la soirée du 11 avril 2023, le commissariat de *Petite-Rivière de l'Artibonite* a été pillé puis incendié par des individus lourdement armés. Il avait été abandonné le 25 janvier 2023, suite à l'embuscade ayant occasionné l'assassinat de *sept* (7) agents de l'*Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre* (UDMO). Ces derniers étaient affectés au commissariat de *Liancourt*.

29. Ainsi, de la situation sécuritaire préoccupante qu'il a héritée de ses prédécesseurs, le premier ministre de facto Ariel HENRY - qui dirige seul le pays ainsi que le *Conseil Supérieur de la Police Nationale* (CSPN) - en a fait une situation explosive. Et, c'est dans cette atmosphère de violence et de terreur que sont appelés à vivre les citoyens-nes haïtiens, depuis le début de son règne.

III. METHODOLOGIE

30. Le présent rapport couvre *quatre* (4) parmi les *neuf* (9) massacres d'envergure perpétrés sous la gouvernance du premier ministre de facto Ariel HENRY. Ils ont été enregistrés dans le département géographique de l'Ouest. Il s'agit :

- Du Massacre au *Village artistique de Noailles*, commune de *Croix-des-Bouquets* ;
- Du massacre perpétré à *Savane Pistache*, Carrefour-feuilles, 2^{ème} circonscription, commune de *Port-au-Prince* ;
- Du massacre de *Source Matelas*, commune de *Cabaret* ;
- Du massacre de *Bel-Air*, première circonscription, commune de *Port-au-Prince*.

31. Pour l'élaboration de ce rapport, en plus des recherches de documents et de coupures de presse, le RNDDH s'est entretenue avec :

- Des autorités judiciaires de la *Croix-des-Bouquets* et de *Cité Soleil* ;
- Des autorités policières de la *Croix-des-Bouquets* et de *Cité Soleil* ;
- Des organisations ou des associations des zones comme l'*Association des Artisans de Noailles* et la *Fondation AfricAmerica* ;
- Des victimes des différents massacres ;
- Des proches de victimes ;
- Des membres des populations des zones affectées.

32. Certaines victimes ont autorisé le RNDDH à utiliser la totalité des informations fournies. D'autres ne lui ont fourni qu'une autorisation partielle. Pour cette dernière catégorie, les initiales de leur nom complet, ont été portées dans ce document.

IV. MASSACRE AU VILLAGE ARTISTIQUE DE NOAILLES

33. Du 12 au 17 octobre 2022, le *Village artistique de Noailles* a été le théâtre d'affrontements entre les gangs armés *Kraze Baryè* et 400 Mawozo dirigés respectivement par Vitelhomme INNOCENT et Wilson JOSEPH alias *Lanmò san jou*.

34. Le *Village artistique de Noailles* porte le nom de sa localité - Noailles - qui est située à l'Est de la commune de la *Croix-des-Bouquets*, entre les quartiers de *Beau Jeu Bonnet* et *Nan Rémy*. Ce village artistique abrite depuis environ *cinquante* (50) ans, un savoir-faire unique à savoir le maniement du fer découpé. Il réunit donc une vaste agglomération d'ateliers d'artisans spécialisés dans le fer découpé, d'où le nom de *Village*.

35. Depuis sa création jusqu'au mois d'octobre 2022, le *Village artistique de Noailles* accueillait plus de *quatre cents* (400) artisans qui travaillaient tous les jours, dans les nombreux shops qui y étaient localisés. Ces artisans se sont regroupés en associations, en vue de se protéger contre les aléas du métier et de mieux s'organiser.

36. Selon ce qui a été rapporté au RNDDH, la situation sécuritaire était déjà tendue à Noailles, en raison de l'intensification des activités de gangs armés aux alentours. De plus, plusieurs bandits avaient tenté de prendre le contrôle dudit village, en sollicitant auprès des responsables d'organisations d'artisans, l'autorisation de rançonner ces derniers, contre une certaine forme de protection. Ceci n'a jamais été accepté.

37. Face au refus renouvelé des responsables de ces organisations de leur livrer les artisans pour qu'ils les rançonnent, les bandits ont menacé d'incendier les shops, d'assassiner les artisans et de s'en prendre aux étrangers qui fréquentent le village, en quête de produits artisanaux.

38. Les menaces n'ayant pas donné de résultats, les bandits armés sont passés à l'attaque, en conduisant plusieurs raids. En voici *deux* (2) exemples :

- Dans la soirée du 18 au 19 juin 2021, soit peu avant l'assassinat du président Jovenel MOÏSE, Yvener CHARLES alias *Mafia*, un résident de la zone de *Noailles* a été assassiné par des bandits armés qui lui reprochaient de les empêcher de prendre le contrôle du village ;
- Le 12 octobre 2021, des bandits armés membres du gang des 400 Mawozo se sont introduits dans la résidence de l'artisan Anderson BELLONY, l'un des piliers du *Village artistique de Noailles*. Il a pris la fuite. *Trois* (3) personnes trouvées sur place ont été blessées par balles. De plus, Anderson BELLONY a été intercepté par un autre groupe de bandits armés et a été froidement assassiné. Ces bandits armés qui le recherchaient, lui reprochaient - comme à Yvener CHARLES alias *Mafia*, de faire obstacle à leur présence dans le village.

39. Parallèlement, en avril 2022, des bandits armés avec à leur tête Kòlèg ainsi connu, chef de gang opérant à *Terre Blanche*, *Michaud* et à *Guédon*, ont attaqué la base de Vitelhomme INNOCENT à *Torcel*. Sur ce point particulièrement, il convient de rappeler que

le nommé Kòlèg a été tué à la *Croix-des-Bouquets*, lors d'échanges de tirs avec la Police, dans l'après-midi du 3 août 2022.

40. En septembre 2022, un véhicule qui se dirigeait vers la frontière avec la République dominicaine transportant entre *trois cent mille et quatre cent mille* dollars américains destinés à l'achat d'armes et de munitions pour le gang armé dirigé par Vitelhomme Innocent, a été attaqué en cours de route par Kanibal ainsi connu, chef de gang opérant à *Nan Remy* et membre du gang des 400 Mawozo dirigé par Wilson JOSEPH alias *Lanmò san jou*. Tous les bandits armés dirigés par Vitelhomme INNOCENT qui occupaient le véhicule en question ont été assassinés.

41. A titre de représailles, un jeune homme vivant dans la zone, présenté comme appartenant au gang armé de *Nan Rémy* a été assassiné par des bandits opérant pour le compte de Vitelhomme INNOCENT. Il se trouvait à *Nan Galette* au moment des faits.

42. Cet assassinat constitue pour plusieurs personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête, la dernière goutte d'eau. Et, la guerre entre les gangs armés dirigés par Vitelhomme INNOCENT d'une part et par Wilson JOSEPH alias Lanmò San Jou et Kanibal ainsi connu d'autre part, a éclaté.

A. Reconstitution des faits

43. Le 12 octobre 2022 vers 14 heures, des bandits lourdement armés dirigés par le chef de gang Vitelhomme INNOCENT ont envahi le *Village artistique de Noailles* à la recherche, selon leurs dires, des bandits armés du gang des 400 Mawozo. Au moins *cinq* (5) personnes ont été assassinées et plusieurs autres ont été blessées par balles. Plusieurs maisons ont aussi été incendiées.

44. Pour commettre leur forfait, ils ont quadrillé la zone et bloqué tous les accès en vue d'atteindre *Nan Rémy*. De plus, ils se sont introduits dans les maisons, recherchant méticuleusement les hommes. Ils en ont profité pour saccager et piller les ateliers d'artisanat, les boutiques ainsi que les résidences privées des artisans.

45. Pendant plus de *dix* (10) heures de temps, les résidents, les artisans ainsi que toutes autres personnes présentes sur les lieux, ont été terrorisés par ces bandits armés. Les nombreux appels au secours adressés aux autorités policières sont restés sans réponse en dépit du fait qu'un blindé de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) se trouvait à l'entrée même du village.

46. *Deux* (2) jours après ce raid, soit le 14 octobre 2022, ce fut au tour des bandits armés membres des 400 Mawozo de s'en prendre au village dans l'objectif d'en chasser les membres du gang armé *Kraze Baryè* dirigé par Vitelhomme INNOCENT. En effet, il était aux environs de 14 heures lorsque des bandits armés du gang des 400 Mawozo dirigés par Wilson Joseph alias *Lanmò San Jou* ont emprunté la route passant par *Nan Remy* pour envahir le *Village artistique de Noailles*. Ils ont assassiné au moins *sept* (7) personnes et blessé par balles ou à coup de machettes plusieurs autres. Des shops d'artisanats ainsi que des résidences privées ont également été incendiés lors de cette attaque.

47. Le lendemain soit le 15 octobre 2022, vers 15 heures, les bandits armés dirigés par Vitelhomme INNOCENT sont revenus. Ils ont quadrillé le *Village artistique de Noailles*. Ils ont tiré en l'air et à hauteur d'hommes, ont injurié les personnes rencontrées sur leur chemin, en ont même bastonné certaines. Enfin, ils ont intimé l'ordre aux villageois-ses de s'enfuir, dans le but de leur permettre de s'installer dans le quartier.

48. Ce n'est qu'à l'arrivée d'un blindé de la PNH dans la soirée, qu'ils se sont enfuis.

49. Le 17 octobre 2022, au moins *sept* (7) personnes dont des marchands-es évoluant dans la zone, ont été assassinées par des bandits du gang armé des *400 Mawozo*. Il leur était reproché d'être des informateurs à la solde des bandits dirigés par Vitelhomme INNOCENT.

B. Personnes assassinées

50. Du 12 au 17 octobre 2022, au moins *dix-neuf* (19) personnes ont été assassinées. Voici les informations relatives aux circonstances entourant l'assassinat de *douze* (12) d'entre elles :

51. Le 12 octobre 2022, Isaac ETIENNE artisan dont le travail consistait à nettoyer le fer découpé, âgé de *quarante-et-une* (41) ans, a été tué par balles. Selon un proche rencontré par le RNDDH, Isaac ETIENNE était allé acheter du pain dans une boutique non loin de sa maison lorsque des bandits armés l'ont froidement abattu ;

52. Le 14 octobre 2022, Naïda DESRAVINES, une marchande de café, âgée de *quatre-vingts* (80) ans, a été tuée par les bandits armés qui l'ont surprise sur les lieux de son activité ;

53. Le 15 octobre 2022, Manoucheka FALAISE, âgée de *trente-six* (36) ans, a été tuée par balle au Village. Profitant d'un moment de calme, elle était sortie se procurer quelques denrées alimentaires lorsqu'elle a été surprise par des bandits armés. Elle a reçu une balle au cou et est morte sur le champ. Elle était mère de *deux* (2) garçons âgés respectivement de *onze* (11) et de *sept* (7) ans ;

54. Le 17 octobre 2022, Faendy PROPHETE, âgé de *vingt-sept* (27) ans a été tué en présence de sa conjointe et de ses parents, par des bandits armés qui lui ont administré plusieurs balles ;

55. Le 17 octobre 2022, Fleurinet PAUL, un marchand ambulant de glaces se trouvait au Village lorsque des bandits armés l'ont assassiné froidement. Il était père de *six* (6) enfants. Dominicain ainsi connu qui se trouvait auprès de lui et qui est lui-même marchand d'eau, a été criblé de balles ;

56. Le 17 octobre 2022, Ossé ainsi connu, marchand de pâtés, a été assassiné ;

57. Judette ainsi connue, âgée de plus d'une cinquantaine d'années ainsi que sa fille, ont été assassinées au Village ;

58. Guerda ainsi connue et sa fille toutes *deux* (2) résidentes du Village tentaient de s'enfuir, lorsqu'elles ont été froidement abattues par des bandits armés ;

59. R.S B., mécanicien de profession, accusé d'entretenir des liens avec certains bandits armés du gang des 400 Mawozo, a été froidement assassiné. Son corps, retrouvé dans une cour, par des membres de sa famille, a été inhumé.

C. Shops et maisons incendiés

60. Selon les victimes vivant au *Village artistique de Noailles* rencontrées par le RNDDH, plusieurs d'entre elles ont dû abandonner leur maison, pour échapper aux attaques sporadiques des bandits armés. Au moins *trente* (30) shops et/ou maisons ont été incendiés, avec tout ce qu'ils renfermaient.

61. En ce sens, le RNDDH s'est entretenu avec les propriétaires d'au moins *huit* (8) shops qui ont été totalement incendiés. Ils affirment que les pertes matérielles sont évaluées à plusieurs milliers de dollars américains. Il s'agit de :

- Ajoupa
- Antiparès
- Betsael Shop
- La référence Shop
- Le Miroir Shop
- Les frères Bruno Shop
- Sainteté Shop
- Workshop

62. Il convient aussi de souligner que parmi les nombreux shops qui ont été incendiés, certains ne portaient pas un nom en particulier. Plusieurs bâtiments qui faisaient office de shops et de résidence privées, ont aussi été incendiés. Il s'agit dans ces cas, de personnes qui ont tout perdu. Par exemple, Oberson NECA alias Pawoulit avait aménagé son espace pour y vivre et y tenir son atelier. Sa maison a été complètement incendiée.

63. Il a aussi été rapporté au RNDDH que certains bandits avaient exigé que les victimes restent sur place et se battent à leurs côtés. Ceux qui avaient clairement manifesté leur volonté de partir ont été avertis que leur maison serait incendiée. Tel est le cas de M.M. dont la maison a été partiellement incendiée.

E. Shops et maisons pillés et/ou réquisitionnés par les bandits armés

64. Certaines maisons ont été pillées par les bandits armés. Des shops ainsi que des maisons ont été réquisitionnés par eux, après avoir été vandalisés. En voici quelques exemples :

65. Le 17 octobre 2022, Haïti Shop, atelier et boutique de produits d'artisanat a été pillé. Le matériel de travail des artisans tel que les marteaux, les ciseaux, etc., ont été volés. D'autres produits trouvés sur les lieux ont été jetés dans les rues, occasionnant des pertes estimées à des dizaines de milliers de dollars américains ;

66. Des bandits armés se sont introduits dans la maison de C.J. un artisan, et ont menacé de le tuer s'il ne pouvait payer pour sa vie. Il a dû leur donner *cinq mille sept cent cinquante* (5750) gourdes et *vingt* (20) dollars américains. Son sac qui contenait ses outils de travail, a aussi été emporté par les bandits ;

67. W.S-J. a été contraint de fuir le village durant le conflit. Le 18 novembre 2022, il est retourné dans sa boutique où il a constaté que sa motocyclette a été volée. Il a aussi trouvé sur les lieux un individu à qui il a expliqué avoir perdu plusieurs choses dans sa maison. Ce dernier lui a alors conseillé de porter plainte par devant le nouveau chef du village ;

68. M.G. avait été obligée de s'enfuir. Le 3 novembre 2022, elle est retournée chez elle et a remarqué sur la porte d'entrée, une injonction de verser *quinze mille* (15.000) gourdes pour être autorisée à rentrer dans sa maison ;

69. La maison de B.L. a été réquisitionnée par des bandits armés qui s'y sont installés. Ils lui ont réclamé *trois mille* (3.000) dollars américains pour la lui rendre ;

70. La maison de M.P.C. a été vandalisée puis partiellement occupée par les bandits armés ;

71. Le 17 octobre 2022, R. B. âgé de *cinquante-neuf* (59) ans, propriétaire du shop *Les Frères Bruno*, a dû fuir suite à l'intrusion dans sa maison, de bandits armés qui ont emporté des téléphones ainsi que de l'argent. Lui et sa conjointe sont partis chacun de son côté en se partageant leurs enfants et petits-enfants, au nombre de *cinq* (5), qui vivaient avec eux. E.B., la fille de R.B. âgée de *vingt-cinq* (25) ans et mère d'une fille âgée de *six* (6) ans a dû elle-aussi abandonner le village avec tout ce qu'elle possédait pour se réfugier chez une amie à *Tabarre*. Elle travaillait dans le shop de son père ;

72. Le 17 octobre 2022, Sergot JOLIMONT, l'un des plus anciens artisans du village s'est jeté du haut du toit de sa maison en vue d'échapper aux bandits armés qui avaient envahi le village. Il a été conduit à l'hôpital ;

73. Y.O. âgée de *trente-huit* (38) ans et père de *deux* (2) enfants est propriétaire de l'atelier « Kayava ». Depuis 2021, l'artisan faisait déjà l'objet de menaces et de persécutions de la part des bandits armés du gang 400 Mawozo. Suite aux récentes attaques Y.O. a dû abandonner son atelier.

V. MASSACRE A SAVANE PISTACHE

74. Du 10 au 30 novembre 2022, une attaque armée a été enregistrée à *Decayette, Valentin, Ti Cajou*, impasse Bellevue, toutes des zones dépendant de la localité de *Savane Pistache*, dans le quartier *Carrefour-Feuilles*.

75. Pour plusieurs individus rencontrés dans le cadre de cette enquête, ce conflit a éclaté parce que Renel DESTINA alias Ti Lapli veut prendre le contrôle de cette zone susmentionnée qu'il estime qui rapporte gros à Christ-Roi CHERY alias Krisla.

A. Reconstitution des faits

76. Le 10 novembre 2022, des bandits armés portant des uniformes du *Corps d'Intervention pour le Maintien de l'Ordre (CIMO)*, des casques et des gilets pare-balles et ayant en leur possession des radios de communication, ont mené une attaque dans les zones susmentionnées.

77. Des riverains qui étaient allés récupérer de l'eau pour leur service, des personnes qui participaient à des activités dans leur église, d'autres qui ont été au marché ou qui vauquaient à leurs occupations chez eux, ont été surpris par cette attaque qui consistait à chasser les citoyens-nes de leurs maisons avant de les piller et de les incendier.

78. En effet, plusieurs cas de vols ont été signalés. Des motocyclettes, des télévisions, des bicyclettes, des téléphones portables, des ordinateurs portables, des vêtements, de l'argent, ainsi que les marchandises qui se trouvaient dans les boutiques appartenant aux riverains, ont été emportés par les bandits armés. Certains d'entre eux, magnanimes, ont même autorisé quelques riverains à récupérer leurs pièces d'identité ainsi que celles de leur progéniture, avant de prendre la fuite.

79. D'autres bandits, plus violents, ont menacé les personnes trouvées sur les lieux de les tuer. Tel est le cas par exemple de E.M. âgée de *trente-six (36)* ans qui se trouvait dans sa boutique au moment de l'attaque. Plusieurs bandits l'ont menacée de la tuer ainsi que son conjoint, sous prétexte qu'ils entretiennent des relations avec des agents-tes de la PNH. Ils les ont frappés avant de les laisser partir et de vider la boutique.

80. Les maisons appartenant aux policiers-ères qui vivaient dans la zone, ont été systématiquement incendiées.

81. Des milliers de personnes ont dû se réfugier sur des places publiques, dans les écoles et dans les églises.

B. Personnes assassinées

82. Selon les informations recueillies par le RNDDH, l'attaque armée perpétrée à *Savane Pistache* a occasionné l'assassinat de *trois (3)* personnes. Voici les informations relatives aux circonstances dans lesquelles elles ont été tuées.

83. Le 10 novembre 2022, Cathia PIERRE, âgée de *trente-et-un* (31) ans se trouvait chez elle à Decayette lorsque l'attaque a eu lieu. Elle est restée barricadée et n'a pas voulu ouvrir sa porte aux bandits armés qui lui en donnaient l'ordre. Ils se sont introduits dans la maison en passant par le toit, ont tué Cathia PIERRE avant de brûler son cadavre. Elle était mère d'une petite fille âgée de *dix* (10) ans ;

84. Au début des hostilités, Eddy ALEXANDRE s'était réfugié à *Carrefour-Feuilles*. Cependant, il est retourné chez lui quelques jours plus tard, en vue de récupérer certains effets personnels. Arrivé sur les lieux, il a été intercepté par des bandits armés qui l'ont tué avant de le calciner.

85. Dans la nuit du 30 novembre 2022, des individus armés se sont introduits dans la maison de Mickel LACROIX, âgé de *quarante-trois* (43) ans. Ils lui ont demandé de vider les lieux. Il a été obligé de sortir de la maison avec sa conjointe - qui venait d'accoucher de leur cinquième enfant le 3 novembre 2022, - et avec leurs *quatre* (4) autres enfants. Ce jour-là, ils ont mis le feu à la maison devant laquelle se trouve une boutique qui a été pillée avant d'être incendiée aussi. Par la suite, les bandits armés ont emmené Mickel LACROIX à *Nan Castera*, une autre localité de *Carrefour-Feuilles*, sous prétexte qu'il était un traître. Sa conjointe n'a plus jamais eu de ses nouvelles.

86. La conjointe de Mickel LACROIX a dû se réfugier sur la place publique dénommée *place Jérémie*. Sa fillette Alourdie LACROIX, âgée d'un mois à peine, a attrapé une infection pulmonaire. Le 4 décembre 2022, Alourdie LACROIX est morte à l'*Hôpital La Paix* où elle avait été hospitalisée.

C. Mineures victimes de viols

87. *Deux* (2) mineures ont été violées lors des événements à *Savane Pistache*. Voici les informations les concernant :

88. Le 10 novembre 2022, D.B. âgée de *quinze* (15) ans se trouvait chez ses parents avec ses petits frères et sœurs. Des hommes lourdement armés sont rentrés dans la maison et trois (3) d'entre eux l'ont violée. Les enfants ont par la suite été secourus par une voisine qui les a emmenés à *Nan Miller*. Lorsque leur mère les a retrouvés, elle a remarqué que D.B. souffrait énormément et c'est ainsi qu'elle a appris le viol collectif subi par sa fille ;

89. Le 10 novembre 2022, B.P née le 06 décembre 2007 se trouvait chez elle en compagnie de son cousin et de sa cousine, âgés respectivement de *cinq* (5) et de *deux* (2) ans quand des hommes lourdement armés sont rentrés dans la maison et l'ont pillée. L'un d'entre eux a violé B.P avant de partir.

D. Maisons et véhicules vandalisés et incendiés

90. *Vingt-trois* (23) maisons ont été vandalisées, *soixante-et-une* (61) autres ont été incendiées. De plus, *soixante-quatre* (64) véhicules dont des motocyclettes, des voitures privées, des véhicules de transport en commun ainsi que des camions à bennes, ont été incendiés.

VI. MASSACRE A SOURCE MATELAS

91. Le 29 novembre 2022, un massacre a eu lieu contre la population de *Source Matelas*, une ville dépendante de la commune de *Cabaret*, dans le département de l'Ouest.

92. Selon les informations recueillies par le RNDDH, Jean Auguste CHERISME alias Général Bogi chef de gang opérant à *Titanyen* et Bigel CHERY alias Big C, veulent prendre le contrôle de la zone de *Source Matelas* considérée comme rentable.

A. Reconstitution des faits

93. Le 29 novembre 2022, dans le courant de la journée, Jephthé JEAN, âgé de *vingt-huit* (28) ans, a été brûlé vif par des bandits armés opérant à *Titanyen*. Ces derniers lui reprochaient d'être un indicateur de la police.

94. Dans la soirée, ces mêmes bandits armés accompagnés de Emmanuel SALOMON alias Manno, lui-même second chef de gang de *Village de Dieu*, ont barricadé la zone de *Source Matelas*, en vue de s'en prendre à la population de la zone parce que celle-ci, offusquée par l'assassinat de Jephthé JEAN, voulait porter plainte à la *Police Nationale d'Haïti* (PNH).

95. Cette nuit-là, plusieurs personnes ont été assassinées. Des personnes ont été brûlées vives, des viols collectifs ont été perpétrés et des maisons ont été incendiées.

96. Plusieurs zones contiguës à *Source Matelas* dont *Gran Chimen*, ont été touchées par ces événements sanglants.

97. Les membres de la population ont dû s'enfuir avec leurs enfants, dont certains sont en bas âge, gagnant les places publiques ainsi que d'autres espaces comme la place *Catherine Flon* à *l'Arcahaie* et le camp Vinier à *Montrouis*. D'autres se sont réfugiés chez des proches dans d'autres communes.

B. Personnes assassinées

98. En une seule nuit, au moins *soixante-treize* (73) personnes ont été assassinées dont *quarante-sept* (47) hommes, *dix-sept* (17) femmes et *neuf* (9) mineurs. Voici les informations recueillies par le RNDDH, relatives aux circonstances de leur assassinat.

99. Magalie ABRAHAM, née le 17 septembre 1985 et mère de *deux* (2) enfants a été tuée chez elle. Feu a été mis à sa maison, avec son cadavre à l'intérieur ;

100. Milène ALCE, âgé de *quinze* (15) ans et sa sœur Rosebeka ALCE, âgé de *douze* (12) ans, vivaient avec leurs parents à *Grand chemin*. Elles étaient restées cachées chez elles et ont brûlé vives à l'intérieur de la maison de leurs parents où les bandits ont mis feu ;

101. Wilgens BELFORT, né le 22 février 2000 et père d'un petit garçon de *deux* (2) ans a été assassiné chez lui ;

102. Jean Raroul BIEN-AIME, né le 2 octobre 2001 se trouvait chez lui à *Source Matelas* lorsque des hommes lourdement armés sont rentrés dans la maison, lui ont administré une balle à la tête puis ont violé sa sœur, R.B-A. ;

103. Rose BRICE, âgée de *quarante-deux* (42) ans et son fils Wadly CESAR, âgé de *dix-neuf* (19) ans étaient chez eux lorsque des bandits armés leur ont ordonné de sortir pour qu'ils puissent mettre le feu à la maison. Depuis cette nuit, la fille de Rose BRICE, M.C. qui se trouvait avec eux ne les a plus revus ;

104. Angelor CABEAU, âgé de *cinquante-sept* (57) ans rassemblait quelques effets dans le but de prendre la fuite lorsqu'il a été surpris par des bandits armés qui ont mis feu à sa maison, le calcinant vif. Il était père de *huit* (8) enfants dont seulement *deux* (2) ont pu s'échapper avec leur mère, M-L. L. ;

105. Shelson CAJUSTE, âgé de *vingt-six* (26) ans, a été appelé par le bandit Bigel CHERY alias Big C dans la nuit du 29 novembre 2022. Depuis, sa mère n'a pas de ses nouvelles ;

106. Wilbert CHARLESTRA ainsi que sa fille Nailine CHALESTRA née le 5 novembre 2019, ont été assassinés au moment où Wilbert CHARLESTRA tentait de s'enfuir avec le bébé. Il était père de *trois* (3) autres enfants ;

107. Dieula DELISCA, âgée de *trente-cinq* (35) ans ainsi que son fils Louvensky GUSTANA, âgé de *huit* (8) ans tentaient de fuir la zone de conflits lorsqu'ils ont été assassinés ;

108. Olina DERVILUS, originaire de *Belle Fontaine*, vivait avec son frère Honob DERVILUS à *Source-Matelas* ainsi que ses *cinq* (5) enfants. Son frère était retourné à la maison pour récupérer une paire de chaussures pour l'un des enfants. Ne l'ayant pas vu revenir, Olina DERILUS était partie à sa recherche et a trouvé son cadavre, avec une balle à la tête ;

109. Lelièvre DIEUVEUT, âgée de *soixante-quatre* (64) ans, se trouvait chez elle lorsque des bandits armés se sont introduits dans sa maison et y ont mis le feu. Ne pouvant se sauver, elle péri dans sa maison partie en fumée. Elle était mère de *trois* (3) enfants ;

110. Obis DORSAINVIL, âgé de *vingt-huit* (28) ans a été assassiné chez lui à *Source Matelas*. Il vivait avec une mobilité réduite ;

111. Plusieurs bandits armés ont pénétré dans la maison de Harnold ESPERANCE et lui ont coupé la tête en présence de sa conjointe de R-M. L. ;

112. Mackendy ETIENNE tentait de s'échapper avec sa petite fille de *quatre* (4) mois Thuesdaylie ETIENNE, lorsqu'ils ont été surpris par les bandits armés qui les ont assassinés ;

113. Le 29 novembre 2022, Jean FILS-AIME, âgé de *cinquante-six* (56) ans qui vivait à *Source Matelas* avec sa famille, est sorti comme d'habitude vaquer à ses activités. Il n'est jamais rentré chez lui. Il était père de *cinq* (5) enfants ;

114. Le 29 novembre 2022, Kervens FILS-AIME né le 18 mars 2000 était chez lui lorsque des hommes lourdement armés se sont introduits dans la maison. Ils sont partis avec lui malgré les supplications de sa mère. Et depuis ce jour, elle n'a plus de ses nouvelles ;

115. Dans la soirée du 29 novembre 2022, Decheneau GARNIER est porté disparu et sa maison, partie en fumée. Il était père de *trois* (3) enfants. Sa conjointe C.P. qui n'a pas de ses nouvelles, affirme ignorer si les bandits avaient mis feu dans la maison, avec son conjoint à l'intérieur ou s'il a été emmené quelque part d'autre, pour être assassiné ;

116. Garry GATEAU, âgé de *quarante-huit* (48) ans, travaillait dans un dépôt alimentaire à *Cabaret*. Dans la soirée du drame, il dormait avec sa conjointe S.L. et ses *deux* (2) enfants lorsque des bandits leur ont ordonné d'ouvrir la porte tout en menaçant de mettre le feu à la maison, s'ils n'obtempéraient pas. Garry GATEAU a effectivement ouvert la porte et les bandits l'ont attaché avec une corde. Ils ont violé sa conjointe S.L. en sa présence, avant de le tuer et de brûler son cadavre avec la maison ;

117. Blanco GEFFRARD, âgé de *soixante-cinq* (65) ans et père de *trois* (3) enfants et Marie Claude DOSSOUT sa belle-sœur âgée de *vingt-sept* (27) ans ont tous deux été tués par balles ;

118. Wickendy GENOIT, âgé de *trente-deux* (32) ans et son fils John Kerry GENOIT, âgé de *neuf* (9) ans ont été tués ;

119. Beaufais GUERRIER, âgé de *cinquante-et-une* (51) ans, sa conjointe Monica et leurs *deux* (2) enfants Lancy GUERRIER âgée de *vingt-et-une* (21) ans et Lovensky GUERRIER âgé de *dix-huit* (18) ans vivaient à *Source Matelas*. Depuis le 29 novembre 2022, leurs proches n'ont aucune nouvelle d'eux ;

120. Ojimane GUILLAUME, âgée de *cinquante* (50) ans et mère de *cinq* (5) enfants a été assassinée à *Gran chimen* ;

121. Marie Nicole JACQUET, âgée de *quarante-deux* (42) ans, sœur de L.H, n'a pas eu le temps de prendre la fuite lorsque les bandits armés ont envahi la zone. Elle a été tuée dans sa maison située non loin de celle de sa sœur ;

122. Eliphète JASMIN, un voisin de E.L., a reçu une balle au flanc gauche et en est mort sur le coup ;

123. Djusmailove JEAN âgée de *quinze* (15) ans se trouvait chez ses parents lorsque des bandits se sont introduits dans la maison, l'ont sévèrement battue avant de la violer et de l'assassiner. Son cadavre a été incendié avec la maison ;

124. Dodo JEAN, âgé de *vingt-sept* (27) ans vivait avec sa conjointe et leur fillette de *dix-sept* (17) mois lorsque des bandits se sont introduits chez lui. Ils ont violé sa conjointe en sa présence puis l'ont assassiné ;

125. Guiva JEAN BAPTISTE, âgé de *soixante-cinq* (65) ans, vivait avec sa fille et ses petits-enfants à *Source Matelas*. Le 29 novembre 2022, lors de l'attaque, il n'a pas eu le

temps de s'enfuir. Souffrant d'hypertension, il a demandé à sa fille de le laisser et de s'enfuir avec les enfants. Les bandits l'ont brûlé vif avec la maison ;

126. Célianie JOSEPH, âgée de *quarante-deux* (42) ans et mère de *trois* (3) enfants, a été tuée. *Deux* (2) de ses enfants sont aussi portés disparus : il s'agit de Evelyne LOUISSAINT âgée de *onze* (11) ans et de Carline LOUISSAINT âgée de *quatre* (4) ans ;

127. Éric JOSEPH, âgé de *quarante* (40) ans ainsi que sa fille Ninise AUGUSTE, née le 28 avril 1998 sont portés disparus depuis le raid des bandits armés à *Source Matelas*. Eric JOSEPH était père de *quatre* (4) enfants ;

128. Jeff JOSEPH, âgé de *trente-huit* (38) ans vivait chez lui avec sa conjointe et leur enfant. Des bandits armés se sont introduits dans leur maison dans la nuit du 28 au 29 novembre 2022. Il a voulu les empêcher de violer sa conjointe. Il a été assassiné ;

129. Oni JOSEPH, âgé de *trente-six* (36) ans et père de *trois* (3) enfants a été assassiné ;

130. Philippe JOSEPH, âgé de *soixante-cinq* (65) ans, se trouvait chez lui avec sa conjointe K. S. et leurs *cinq* (5) enfants lorsque des bandits se sont introduits dans sa maison et l'ont emmené. Il n'est jamais retourné chez lui ;

131. Jean André LEON, âgé de *trente-quatre* (34) ans et père de *cinq* (5) enfants, se trouvait chez lui la nuit de l'attaque lorsque des bandits s'y sont introduits et l'ont emmené de force. Depuis, sa famille n'a plus de ses nouvelles ;

132. Onav LEON, âgé de *soixante* (60) ans et père de *huit* (8) enfants vivait à *Source Matelas*. Il s'est enfui le 29 novembre 2022 et n'a plus jamais été revu par sa famille ;

133. Dieudelin LOUIS, âgé de *vingt-huit* (28) ans n'a pas eu le temps de s'enfuir lors de l'attaque du 29 novembre 2022. Il a été tué puis son cadavre a été carbonisé ;

134. Amos MACENA âgé de *quarante-cinq* (45) ans et père de *six* (6) enfants se trouvait chez lui le 29 novembre 2022 lorsque des bandits armés s'y sont introduits, ont violé sa conjointe et l'ont tué. Amos MACENA qui, au début des viols, avait voulu s'y opposer, a été décapité en présence de sa conjointe et feu a été mis à son cadavre ;

135. Violette MANASSE, âgée de *trente-neuf* (39) ans et son conjoint Emmanuel VALSE, âgé de *quarante-cinq* (45) ans ont été carbonisés dans leur maison alors que leurs enfants se trouvaient chez la voisine au moment de l'attaque. L'aînée O.V. est depuis, obligée de prendre en charge ses *quatre* (4) frères. Violette MANASSE et Emmanuel VALSE étaient parents de *cinq* (5) enfants ;

136. Le 29 novembre 2022, Gérard MARETTE, âgé de *quarante-quatre* (44) ans, qui était sorti vaquer à ses activités, n'est jamais rentré chez lui. Il était père de *quatre* (4) enfants ;

137. Elima MENELAS, né en 1971 et père de *cinq* (5) enfants vivait avec sa conjointe et ses enfants. Des bandits armés se sont introduits dans sa maison, l'ont attaché avant de l'emmener avec eux. Il n'a plus jamais été revu par sa famille ;

138. Hermane MEXIL, âgé de *quarante-huit* (48) ans et père d'un petit garçon de *trois* (3) ans, a été assassiné dans la nuit du 28 au 29 novembre 2022, après avoir été obligé d'assister au viol collectif de sa conjointe, L.H. Les restes d'Hermane MEXIL ont été calcinés à l'intérieur -même de sa maison ;

139. Peterson MOISE, âgé de *vingt-trois* (23) ans, a été tué ;

140. Willy MOÏSE, né le 16 juin 1971 et père de *deux* (2) enfants a été abattu de sang-froid chez lui par des bandits qui ont par la suite mis le feu dans sa maison ;

141. Arose NOEL, âgée de *trente* (30) ans et mère de *deux* (2) enfants tentait de fuir *Source Matelas* la nuit de l'attaque, lorsqu'elle a reçu une balle et est morte sur le champ ;

142. Adline PAULINE, âgée de *quarante-cinq* (45) ans et son conjoint Fritzner PIERRE âgé de *cinquante-deux* (52) ans ont été assassinés à *Source Matelas*. Le 29 novembre 2022, Adeline PAULINE et sa fille unique F.P. âgée de *vingt-deux* (22) ans fuyaient la zone de conflit lorsqu'arrivées à *Grand chemin*, elles ont croisé des hommes lourdement armés qui les ont trainées dans une vieille maison. *Trois* (3) hommes ont violé Adline PAULINE. Par la suite, parce qu'elle les suppliait de ne pas violer sa fille, ils l'ont froidement abattue pour ensuite violer F.P. quand même ;

143. Jean Miguel PIERRE, âgé de *quarante-quatre* (44) ans, a été assassiné puis son corps a été calciné dans sa maison où les bandits avaient mis feu. Jean Miguel PIERRE était père de *deux* (2) enfants ;

144. Jean Reynald PIERRE âgé de *trente-deux* (32) ans vivait avec sa sœur T-L. P., lorsque dans la soirée du 29 novembre 2022, *cinq* (5) bandits se sont introduits dans leur maison. *Trois* (3) d'entre eux ont bastonné Jean Reynald PIERRE alors que les *deux* (2) autres violaient sa sœur. Par la suite, ils ont emmené Jean Reynald PIERRE, en dépit des supplications de T-L.P. ;

145. Couasmine PIERRE LOUIS, âgé de *soixante-six* (66) ans, son beau-fils Anous MORTIME, âgé de *quarante-trois* (43) ans et sa petite fille Withny MORTIME, âgé de *douze* (12) ans ont tous été assassinés chez eux ;

146. Dans la soirée du 29 novembre 2022, Lamercie PIERRE-LOUIS a été criblée de balles chez elle au moment où elle s'interposait entre les bandits armés qui voulaient violer sa fille ;

147. Phénise PHENISCAR, âgée de *cinquante* (50) ans ainsi que son conjoint Antoine PERICLES, âgé de *soixante* (60) ans ont été tués chez eux. Ils étaient les parents de *cinq* (5) enfants ;

148. David RAYMOND, âgé de *quarante-cinq* (45) ans, tentait de s'enfuir dans la soirée du 29 novembre 2022, en compagnie de sa conjointe M-M.D. et de leurs *trois* (3) enfants lorsqu'il a été criblé de balles. Il est mort ;

149. René THELIMOND, âgé de *trente-sept* (37) ans refusait de quitter la maison au début de l'attaque. Il a été assassiné. Sa conjointe L.G. a eu le temps de s'enfuir avec leurs *quatre* (4) enfants ;

150. Jameseley THEODORE, âgé de *trente* (30) ans, vivait à *Source Matelas* avec sa famille. Le 29 novembre 2022, il était parti travailler et depuis ce jour ses proches n'ont plus de ses nouvelles. Il était père de *deux* (2) enfants ;

151. Yvrose VOLMA, âgée de *cinquante* (50) ans et Bénito SAINT-LOT, âgé de *vingt-cinq* (25) ans, respectivement tante et partenaire de M.V. n'ont jamais été revus par leurs proches, depuis l'invasion de la zone par des bandits armés ;

152. Robenson JEAN, âgé de *quarante-cinq* (45) ans et père de *trois* (3) enfants vivait à *Source Matelas*. Dans la nuit du 28 au 29 novembre 2022, il tentait de s'enfuir avec sa conjointe W.E. et ses enfants lorsqu'ils ont été interceptés par des bandits armés. Il a été tué par balles et son corps brûlé en présence de sa conjointe qui par la suite a été violée par *trois* (3) bandits armés et encagoulés ;

153. *Quatre* (4) hommes armés et encagoulés sont entré dans la maison de Elie JEAN FRANÇOIS, âgé de *trente-sept* (37) ans. *Deux* (2) d'entre eux l'ont emmené avec eux alors que les *deux* (2) autres restés sur place, ont violé la conjointe de la victime O.M âgée de *quarante-deux* (42) ans, en présence de ses *deux* (2) enfants.

C. Femmes et filles victimes de viols collectifs

154. Au cours de la nuit du 28 au 29 novembre 2022, au moins *vingt-six* (26) femmes et *trois* (3) filles ont été violées : *Dix* (10) parmi les victimes sont âgées de *dix-neuf* (19) à *vingt-trois* (23) ans. *Neuf* (9) femmes sont âgées de *vingt-neuf* (29) à *trente-neuf* (39) ans. *Sept* (7) sont âgées de *quarante* (40) à *quarante-cinq* (45) ans.

155. A.J. est née le 31 décembre 2002 et est mère d'un petit garçon d'*un* (1) an. Elle s'enfuyait lorsqu'elle a été interceptée par *deux* (2) bandits armés qui l'ont violée l'un après l'autre ;

156. A.M. née en 1982 tentait de s'enfuir lorsqu'elle a été interceptée par des bandits armés. *Trois* (3) d'entre eux l'ont violée ;

157. Adeline PAULINE âgée de *quarante-cinq* (45) ans a été violée par *trois* (3) bandits armés avant d'être exécutée. F.P. sa fille unique âgée de *vingt-deux* (22) ans a aussi été violée.

158. C.P. âgée de *trente-quatre* (34) ans, réveillée par les crépitements d'armes à feu automatiques et les cris de ses voisins s'apprêtait à prendre la fuite en compagnie de son conjoint et de leurs *trois* (3) enfants, lorsqu'ils ont été surpris par les bandits armés. C.P. a

été violée en présence de son conjoint et de ses enfants. Par la suite, elle a été enjointe de partir en laissant derrière elle son conjoint qu'elle n'a jamais revu depuis ;

159. Djusmaïlove JEAN âgée de *quinze* (15) ans se trouvait chez ses parents lorsque des bandits se sont introduits dans la maison, l'ont sévèrement battue avant de la violer et de l'assassiner. Son cadavre a été incendié avec la maison ;

160. E.L. âgée de *trente-sept* (37) ans a été violée par *trois* (3) bandits armés encagoulés ; son conjoint P. S. âgé de *quarante* (40) ans, a été atteint d'une balle à la cuisse droite, le 29 novembre 2022, alors qu'il prenait la fuite avec sa femme E.L. et leurs *deux* (2) enfants ;

161. J.B. née le 17 janvier 1990 a été sévèrement frappée puis violée par *quatre* (4) individus armés qui se sont introduits chez elle ;

162. J.L., née le 06 septembre 1979 se trouvait chez elle avec son conjoint. Des individus s'y sont introduits et se sont mis à les frapper. Par la suite, *trois* (3) d'entre eux l'ont violée.

163. Le 29 novembre 2022, L.H. âgée de *quarante-deux* (42) ans, mère de *trois* (3) enfants dont *un* (1) petit garçon qu'elle a conçu avec Hermane MEXIL, a été violée par plusieurs bandits armés, en présence de ses enfants et de son conjoint qui par la suite a été exécuté. Le frère de L.H. a reçu une balle, au moment où il s'enfuyait.

164. M.C. âgée de *vingt-deux* (22) ans se trouvait chez elle avec sa mère, son petit-frère Wadly CESAR et son fils âgé d'*un* (1) an, lorsque des hommes ont frappé à la porte, les sommant d'ouvrir. M.C. a refusé. Ils ont fait feu en direction de la serrure et se sont introduits à l'intérieur. Ils ont forcé tous ceux qui se trouvaient dans la maison à sortir. M.C. et les membres de sa famille s'enfuyaient lorsqu'ils ont rencontré un autre groupe de bandits qui ont ordonné à M.C. de se déshabiller. *Trois* (3) d'entre eux l'ont violée ;

165. Réveillée dans la nuit du 28 au 29 novembre 2022, en raison des tirs nourris d'armes automatiques, M.D., âgée de *trente-six* (36) ans, s'est enfuie avec ses *trois* (3) enfants. Elle a été interceptée en cours de route par plusieurs bandits armés qui ont bandé les yeux des *deux* (2) plus grands de ses enfants avant de la violer ;

166. M.P, âgée de *dix-sept* (17) ans et Y.T. âgée de *seize* (16) ans *deux* (2) cousines, ont été violées par les bandits armés. M.P. est tombée en syncope durant l'agression. Y.T. qui s'est échappée après les viols subis, n'a pas les nouvelles de sa cousine ;

167. N.A. née le 30 août 1983 se trouvait chez elle la nuit de l'attaque au cours de laquelle, des hommes armés se sont introduits chez elle. Ils ont tué son conjoint Jeff JOSEPH en sa présence. *Trois* (3) parmi eux l'ont aussi violée ;

168. N.B. âgée de *dix-neuf* (19) ans était enceinte de *huit* (8) mois lorsque le 29 novembre 2022, des hommes armés sont rentrés chez elle. *Quatre* (4) d'entre eux l'ont violée avant de la sommer de s'enfuir. Ils ont mis le feu à sa maison ;

169. N.P. âgée de *vingt-deux* (22) ans a été violée par *trois* (3) bandits armés après que ces derniers eurent assassiné la mère de la victime Lamercie PIERRE-LOUIS qui les suppliait de ne pas violer sa fille ;

170. N.S. âgée de *vingt* (20) ans, avait accouché de jumeaux, *quatre* (4) mois avant l'attaque. La nuit du 28 au 29 novembre 2022, en s'enfuyant, elle et son conjoint Mackendy ETIENNE portaient chacun, un des jumeaux. N.S. a été interceptée par des bandits qui l'ont violée. Son conjoint ainsi que le bébé, Thuesdaylie ETIENNE, qui était avec lui ont été assassinés. Feu a aussi été mis à leur maison ;

171. A *Gran Chimen*, *quatre* (4) hommes armés encagoulés sont entrés dans la maison de O.M. âgée de *quarante-deux* (42) ans. *Deux* (2) d'entre eux ont emmené son conjoint Elie JEAN FRANÇOIS. Les *deux* (2) autres sont restés dans la maison et l'ont violée en présence de ses *deux* (2) enfants ;

172. O.V. âgée de *vingt-deux* (22) ans, a perdu son père et sa mère au cours de l'attaque du 29 novembre 2022. Elle a aussi été violée par *quatre* (4) bandits armés ;

173. R.B-A., âgée de *vingt-trois* (23) ans était chez elle lorsque des bandits armés sont rentrés à la maison et ont tué son petit frère Raroul BIEN-AIME. *Trois* (3) d'entre eux l'ont par la suite violée avec tellement de violences qu'elle présentait de grandes difficultés à s'asseoir et à marcher correctement ;

174. R-M. L. âgée de *trente-cinq* (35) ans, dormait paisiblement chez elle avec son conjoint Harnold ESPERANCE et leurs *quatre* (4) enfants lorsque soudainement, des hommes armés sont entrés dans la maison. Ils ont attaché Harnold ESPERANCE et ont violé R-M.L. Après l'avoir violée, ils ont craché dans son vagin dans l'objectif de l'humilier encore plus. Puis, ils ont décapité Harnold ESPERANCE avant de jeter ses restes dans le feu mis à la maison par leurs soins ;

175. S.L. âgée de *vingt-trois* (23) ans, a été violée par plusieurs individus armés avant d'être forcée d'assister à l'assassinat de son conjoint ;

176. S.P-L. âgée de *quarante-trois* (43) ans se trouvait chez elle lorsqu'elle a entendu les tirs d'armes à feu automatiques. En s'enfuyant, elle a croisé *trois* (3) jeunes hommes qui, selon les dires de la victime, auraient pu être ses propres fils. Ils l'ont violée à tour de rôle. Sa maison a par la suite été incendiée ;

177. T-L.P. âgée de *vingt-neuf* (29) ans et mère de *deux* (2) enfants, a été violée chez elle ;

178. La nuit du 28 au 20 novembre 2022, T.B âgée de *trente-quatre* (34) ans et enceinte de *six* (6) mois, se trouvait seule avec ses enfants, son conjoint ne pouvant rentrer à cause de la situation de panique dans la zone. Vers 23 :00 heures, elle a voulu prendre la fuite avec ses enfants. Elle a été interceptée par *cinq* (5) bandits armés. *Quatre* (4) d'entre eux l'ont violée en présence de ses enfants ;

179. V.J-L. née le 26 décembre 2000 vivait avec son conjoint et sa fillette. Des bandits armés sont rentrés chez eux. *Deux* (2) d'entre eux l'ont violée puis, ils ont emmené son conjoint ;

180. Dans la nuit du 29 novembre 2022, W.E., âgée de *trente-six* (36) ans se trouvait chez elle avec son conjoint et leurs enfants. En tentant de s'enfuir en raison de l'attaque armée, ils ont tous été interceptés par des hommes lourdement armés qui ont tué son conjoint Robenson JEAN avant de le brûler en sa présence. Ils ont aussi frappé leurs enfants Par la suite, *trois* (3) hommes l'ont violée l'un après l'autre ;

181. Y.D. née le 9 avril 1981 se trouvait chez elle lorsque des bandits sont rentrés dans sa maison. *Cinq* (5) d'entre eux l'ont violée en présence de ses enfants. Ensuite ils ont ordonné à la victime de s'enfuir.

D. Personnes blessées

182. Dieuvence HONORE, âgé de *vingt-huit* (28) ans vivait avec sa sœur L.H. à *Gran Chimen*. Le jour de l'attaque, des bandits armés se sont introduits chez lui. Au moment où il prenait la fuite, Il a reçu une balle au bras droit ;

183. Louna PIERRE était chez elle quand les malfrats y ont mis du feu. Elle s'est débrouillée pour sauver ses *cinq* (5) enfants qui étaient avec elle. En ouvrant une porte, elle a été brûlée à la tête. Ses enfants sont éparpillés chez des amis ;

184. Marie Edithe POLEUS, âgée de *cinquante* (50) ans, se trouvait dans sa maison avec ses *six* (6) enfants quand les bandits armés ont envahi la zone. Au moment où elle prenait la fuite, elle a fait une chute se fracturant les *deux* (2) jambes ;

185. Jean-Pierre SAINT-LEGER, âgé de *treize* (13) ans, a été atteint d'une balle à la jambe droite. Il a été blessé par balle au moment où, avec ses *quatre* (4) frères et sœurs et sa mère K.S., il prenait la fuite. Son père a été emmené par les bandits armés et leur maison a été incendiée ;

186. Peterson SEVERE, âgé de *quarante* (40) ans, a reçu une balle à la cuisse droite alors qu'il prenait la fuite avec sa conjointe E.L. et leurs *deux* (2) enfants.

VI. MASSACRE A BEL-AIR

187. Du 27 février au 5 mars 2023, un énième massacre a été perpétré à *Bel-Air*. Des bandits de la base *Krache Dife* dirigés par Gady JEAN alias Pèse, accompagnés des gangs armés membres du *G-9 an Fanmi et Alye* ont décidé d'attaquer les quartiers du haut Bel-Air contrôlés par Kempès SANON.

188. Kempès SANON est un évadé de prison. Il était incarcéré à la Prison civile de la *Croix-des-Bouquets* pour enlèvements suivis de séquestration contre rançon avec promesse de libération, braquages et vols à mains armées. Depuis son évasion de prison en date du 25 février 2021, il est retourné au Bel-Air et s'y est établi.

189. Il est présenté comme un négociateur, établissant le pont entre les personnes enlevées et les bandits armés. Son statut d'évadé de prison lui confère un certain respect dans le milieu. De plus, il reçoit régulièrement de l'argent de la part des autorités gouvernementales. Enfin, il constitue un rempart pour la population du Bel-Air à cause de sa position à la rue Saint Martin. En effet, grâce (ou à cause de lui), Jimmy CHERIZIER alias Barbecue et les gangs armés membres de la coalition qu'il dirige, ne peuvent traverser pour attaquer Bel-Air.

190. Plusieurs versions expliquant cette énième attaque armée au Bel-Air, ont été fournies au RNDDH. Les plus probables sont les suivantes :

191. Pour certains riverains ainsi que plusieurs victimes rencontrées par le RNDDH dans le cadre de ce massacre, cette énième attaque armée a été perpétrée dans le but de ravir le contrôle du haut Bel-Air à Kempès SANON. Ce dernier, présenté comme un protégé de la dame Rosemila PETIT-FRERE, reçoit régulièrement de fortes sommes d'argent. Par conséquent, il est considéré comme faisant de l'ombre à d'autres bandits armés notamment de la *Base Krache Dife* qui jadis, bénéficiaient de ce traitement de faveur.

192. Sur ce point particulièrement, le RNDDH s'est entretenu avec Rosemila PETIT-FRERE qui a démenti les allégations portées à son encontre et a déclaré qu'elle ne connaît pas le nommé Kempès SANON. Elle a aussi affirmé n'entretenir aucun lien avec la *Base Krache Dife*.

193. Elle a ajouté qu'au moment des dernières hostilités enregistrées à Bel-Air, elle n'était pas en Haïti. Elle avait quitté le pays en date du 1^{er} mars 2023 à bord d'un vol Air Transat en direction de Montréal pour de graves questions de santé et n'est revenue au pays que le 22 mars 2023. Enfin, elle a tenu à souligner que ces allégations affectent grandement son état de santé très précaire.

194. Pour d'autres riverains, cette énième attaque armée est perpétrée parce que des agents de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) ont fourni à Kempès SANON des armes à feu et des munitions, à vendre pour eux. Le deal n'a pas été bouclé dans les termes prévus, Kempès SANON ayant tenté de les doubler. Pour cela, plusieurs policiers se sont mis ensemble en vue de s'attaquer à la base de Kempès SANON et de l'éliminer.

195. Enfin, une troisième catégorie de personnes rencontrées estime que la récente attaque armée essuyée par Bel-Air du 28 février au 5 mars 2023 est purement et simplement politique, les autorités en place ayant décidé d'utiliser leurs gangs armés membres de la coalition dirigée par Jimmy CHERIZIER alias Barbecue, en vue d'amplifier la perception de la violence en Haïti et de porter la communauté internationale à donner suite à l'intervention militaire sollicitée.

196. Pour mener cette attaque, Emmanuel ISRALON alias Manno 90, Wislon ISRALON alias Tazan et Jonas CAMILLE alias Koby, tous anciens résidents du Bel-Air se sont associés avec Jimmy CHERIZIER alias Barbecue du *G-9 an Fanmi e Alye* pour attaquer Bel-Air. Il convient de souligner qu'Emmanuel ISRALON voulait devenir le caïd du Bel-Air mais la population s'y était opposée et l'avait chassé de la zone. Emmanuel ISRALON alias Manno 90 s'était alors réfugié à Solino.

197. *Trois* (3) chars blindés de la PNH ont été octroyés aux bandits du G-9. Selon ce qui était convenu au préalable, ces chars devaient passer au moins *cinq* (5) jours au Bel-Air. C'est une dénonciation de leur présence sur les lieux corroborant la rumeur selon laquelle la PNH se battait aux côtés des bandits armés, qui les a portés à se replier.

198. Dans la soirée du 27 février 2023, Kempès SANON a été secouru par ses alliés de *Grand-Ravine* et de *Village de Dieu* à savoir Renel DESTINA alias Ti lapli et Johnson ANDRE alias Izo 5 secondes. Ils lui ont envoyé des soldats, des armes et des munitions en vue de se colleter aux bandits armés du *G-9 an Fanmi e Alye* qui, quant à eux, ont été soutenus encore une fois, par la PNH.

199. Les violents affrontements ont été menés de front à la rue Macajoux, à la rue Tiremasse, à ruelle Mayard, à rue des Césars et à la rue des Fronts-Forts. Une autre attaque menée dans l'après-midi du 1^{er} mars 2023, a transité par Delmas 24 et Carrefour Paillant, non loin de la ruelle Candio.

200. De plus, tous les abris qui se trouvaient au camp dénommé *Teren Pè*, localisé dans un espace situé à *Corridor Bastia*, en face de l'*Eglise Saint-Michel*, ont été incendiés. Les résidents-tes de ce camp ont dû se réfugier à *Solino*, au *Fort-National* et à *Poste Marchand*.

A. Reconstitution des faits

201. Pendant *sept* (7) jours, attaques armées, raids, tirs sporadiques se sont succédé, occasionnant de lourdes pertes humaines et matérielles.

202. Pour la seule nuit du 27 février 2023, *quatorze* (14) personnes surprises par l'attaque armée en question, ont été assassinées dont *quatre* (4) ont été présentées comme étant des bandits armés appartenant à la *Base Krache Dife*. Parmi eux se trouve le bras droit de Kempès SANON, le nommé Obenson LAGUERRE alias Jordan. *Cinq* (5) autres bandits armés dans les rangs du gang du Bel-Air en sont sortis blessés ;

203. Le 28 février 2023, peu avant midi, *vingt* (20) personnes ont été tuées. *Vingt-et-une* (21) personnes en fait ont été capturées puis emmenées de force dans la base de *Krache Dife*.

L'une d'entre elles a pu s'échapper et les *vingt* (20) autres ont été froidement exécutées. De plus, *quinze* (15) autres personnes ont été grièvement blessées ;

204. Dans l'après-midi du 1^{er} mars 2023, aux environs de *dix-sept* (17) heures, une nouvelle attaque contre le haut *Bel-Air* a été menée. Tel que susmentionné, les assaillants sont passés par Delmas 24 et Carrefour Paillant non loin de la ruelle Candio. Au cours de cette attaque, *cinq* (5) personnes ont été assassinées au *Corridor Bastia*, non loin de l'*Eglise Saint-Michel*. *Deux* (2) marchandes ont été blessées par balles. De plus, Kempès SANON a reçu une balle au niveau de sa hanche droite.

205. Le lendemain, soit le 2 mars 2023, dans la soirée, des bandits armés dirigés par Kempès SANON, ont, en représailles, mis le feu dans un abri de réfugiés situé à *Corridor Bastia* en face de l'*Eglise Saint-Michel*. Au moins *quinze* (15) personnes qui s'y trouvaient ont été brûlées vives. Plusieurs autres en sont sorties blessées. De plus, plusieurs raids occasionnant d'autres morts, ont été menés simultanément contre les quartiers de Solino, de Delmas 24, d'Avenue Poupelard, de Nazon et de Caravelle, par des bandits armés en provenance de *Village de Dieu* et de *Grand Ravine*, regroupés ensemble sous la dénomination de *Team Ascenseur*.

206. Le 3 mars 2023, durant toute la journée, des agents de la PNH accompagnés de membres du *G-9 an Fanmi e Alye*, ont mené des interventions dans différents quartiers du haut *Bel-Air*. Au cours de ces interventions, plusieurs bandits armés du gang dirigé par Kempès SANON ont été tués. Au moins *cinquante* (50) personnes dont *sept* (7) femmes accusées d'être en relation amoureuse avec Kempès SANON ont été emmenées de force. Elles ne sont jamais rentrées chez elles. Le même jour, à la rue Tiremasse, au moins *vingt* (20) autres personnes ont péri carbonisées à l'intérieur de leur maison.

207. Le 4 mars 2023, les bandits armés du *Team Ascenseur* ont tué *dix* (10) personnes à *Corridor Bastia* avant d'attaquer *Nan Belo* où ils ont incendié *quatre* (4) maisons appartenant à des proches de la *Base 90 officiel* dirigée par Emmanuel ISRALON alias Ti Manno 90. Un temple vaudou a également été incendié. Dans l'après-midi, aidés d'agents de la PNH, la *Base 90 Officiel* a repoussé les assaillants du *Team Ascenseur*.

208. Le 5 mars 2023, aux environs de 15 heures, des bandits armés en provenance du *Wharf Jérémie*, commune de *Cité-soleil*, dirigés par Micanor ALTES ou Monel FELIX alias Roi Micanor membre du *G-9 an Fanmi e Alye*, sont venus en renfort à leurs acolytes, sous la dénomination de *Back-up Sans Plaque*. Ils ont assassiné au moins *vingt* (20) personnes à Domòn et à la rue Saint Martin prolongée. Puis, ils ont fait irruption à la ruelle Mayard où ils ont mis le feu dans les maisons des résidents-tes ainsi qu'à l'*Eglise Chrétienne Oasis de la Foi*. De plus, des femmes qui tentaient de prendre la fuite ont été capturées puis violées. Le RNDDH a pu s'entretenir avec *deux* (2) d'entre elles.

209. Le bilan de ces *sept* (7) jours d'attaques, est énorme : *Cent-quarante-huit* (148) personnes ont été assassinées ou sont portées disparues. *Trois* (3) personnes sont blessées par balles. Au moins *deux* (2) femmes ont été victimes de viols collectifs et répétés. *Soixante-deux* (62) maisons ont été incendiées et *vingt-six* (26) autres maisons ont été pillées ou/et vandalisées, *quatre* (4) véhicules ont été incendiés et *trois* (3) autres, volés par les bandits armés.

B. Personnes assassinées

210. Tel que susmentionné, *cent-quarante-huit* (148) personnes ont été assassinées ou sont portées disparues. Voici les informations relatives aux circonstances dans lesquelles elles ont été assassinées.

211. Depuis le 28 février 2023, Aline BRINA, âgée de *cinquante-huit* (58) ans est sortie de chez elle mais n'est jamais revenue. La victime qui résidait à la rue Tiremasse, était une marchande ambulante, mère de *cinq* (5) enfants ;

212. Le 28 février 2023, Robenson CADESTIN, marchand d'eau glacée, âgé de *quarante* (40) ans et père d'*une* (1) fille âgée de *treize* (13) ans, a été tué à la rue Tiremasse en rentrant chez lui. Son unique fille Junise JOSEPH pour sa part est portée disparue depuis ce jour ;

213. Le 28 février 2023, Marcelin CLERVEAU, *vingt-neuf* (29) ans, s'était rendu à son travail, dans une école située près du Capitol. Il n'est jamais rentré chez lui. Des riverains ont affirmé à la famille de la victime avoir aperçu son cadavre gisant dans une mare de sang, à la rue Tiremasse ;

214. Le 28 février 2023, au moment de l'attaque, Jeannette GUERRIER, âgée de plus de *soixante* (60) ans, se trouvait chez elle à la rue Tiremasse. Elle était malade et ne pouvait pas courir pour sauver sa peau. Elle a été tuée par les bandits armés et son cadavre a brûlé avec sa maison. La victime était mère de *deux* (2) enfants ;

215. Le 28 février 2023 Rémy GUSTIN est sorti de chez lui. Il n'est jamais revenu ;

216. Depuis le 28 février 2023 Guerson HERARD, né le 15 février 1992 est porté disparu. La victime était un mécanicien et travaillait au carrefour de l'Aéroport. Le jour de sa disparition, il avait quitté son domicile aux environs de *sept* (7) heures du matin pour rejoindre son travail ;

217. Dans l'après-midi du 28 février 2023, Robert HERTILUS, né le 28 décembre 1987 a été tué alors qu'il rentrait chez lui à la rue Tiremasse. La victime était dépanneur de téléphones cellulaires et travaillait au centre-ville de *Port-au-Prince* ;

218. Le 28 février 2023, Peterson HILAIRE, né le 2 mai 1996 a été tué chez lui et son cadavre, calciné avec sa maison. Peterson HILAIRE croyait que s'il s'abritait chez lui au lieu de fuir et risquer d'être intercepté par les bandits armés, il aurait la vie sauve ;

219. Le 28 février 2023, Dergeline JEAN âgée de *vingt* (20) ans était partie pour l'école. Elle était au *Lycée Daniel Fignolé*. Depuis, sa famille n'a aucune nouvelle d'elle ;

220. Le 28 février 2023 Schidson JEAN PIERRE, né le 11 juin 2011 dormait chez lui à la rue Tiremasse lorsque les hostilités ont éclaté. Sa mère qui n'était pas présente, n'a pas pu regagner la maison. Feu y a été mis par les bandits armés. Schidson JEAN PIERRE a péri brûlé. Le lendemain, ses restes ont été constatés par sa mère ;

221. Grégory JEANTY, âgé de *trente-deux* (32) ans, chauffeur de taxi-moto tentait de rentrer chez lui la nuit du 28 février 2023 lorsqu'il a été tué par les bandits armés ;

222. Le 28 février 2023, Mickenson JOSEPH, âgé de *quarante-et-un* (41) ans et père de *trois* (3) enfants a été tué à la rue Tiremasse alors qu'il rentrait chez lui. La victime était un marchand ambulant de boissons gazeuses ;

223. Le 28 février 2023, aux environs de midi, Widmaer JOURDAIN, âgé de *cinquante-trois* (53) ans et père de *quatre* (4) enfants, faisait partie d'un groupe de personnes qui remplissaient leurs seaux d'eau à la rue Rouille lorsque soudainement, des bandits armés de la base *Krache Dife* ont envahi la zone. Ils ont capturé Widmaer JOURDAIN et l'ont conduit au quartier général de la base susmentionnée. Ses proches n'ont jamais eu de ses nouvelles depuis ;

224. Le 28 février 2023, Chrismène LISEME âgée d'une *cinquantaine* d'année a été tuée chez elle à la rue Tiremasse et son cadavre a été carbonisé avec sa maison. La victime essayait de prendre ses pièces d'identité ainsi que celles de ses enfants avant de partir lorsque les bandits armés ont mis feu à sa maison ;

225. Le 28 février 2023, Nadine LOUIS âgée de *trente-deux* (32) ans et mère de *deux* (2) enfants, était allée vendre au marché *Nan Gerit* au centre-ville de *Port-au-Prince*. Depuis, sa famille n'a aucune nouvelle d'elle ;

226. Le 28 février 2023, Josué NELSON, âgée de *vingt-deux* (22) ans a été tué à *Corridor Bastia* alors qu'il quittait son domicile pour aller vaquer à ses occupations. La victime était chauffeur de taxi-moto. Son cadavre a été incendié ainsi que sa moto ;

227. Depuis le 28 février 2023, Daceny NERVIL, âgé de *soixante-deux* (62) ans est porté disparu. Il était un marchand ambulant, père de *sept* (7) enfants et résidait à la rue Tiremasse ;

228. Le 28 février 2023, Alex OCCELIEN, âgé d'une cinquantaine d'année et père de *quatre* (4) enfants a été tué chez lui à *Corridor Bastia*. Son cadavre a brûlé avec sa maison ;

229. Le 28 février 2023, Sonson PAUL âgé de *vingt-sept* (27) ans se trouvait chez lui à *carrefour Paillant*, dans la ruelle Innocent. Depuis ce jour, sa famille n'a plus aucune nouvelle de lui ;

230. Le 28 février 2023, Chricius PHILIUS âgé de *quarante-sept* (47) ans, a laissé sa maison pour n'y jamais revenir ;

231. Le 28 février 2023, Joanès PHRAGEA, né le 31 décembre 1992 a laissé sa maison vers 7 heures du matin. Il n'est jamais rentré chez lui ;

232. Le 28 février 2023, Guyto ROSEMOND était assis avec son fils devant leur maison où il écoule généralement sa marchandise. Le fils de Guyto ROSEMOND s'était retiré pendant quelques minutes pour aller boire de l'eau à l'intérieur lorsque des bandits ont envahi la

zone. De là où il s'était abrité, il a vu des bandits capturer son père. Guyto ROSEMOND a été assassiné ;

233. Le 28 février 2023, Joel SAINT CYR âgé de *trente-trois* (33) ans, chauffeur de taxi-moto, était parti travailler. Depuis ce jour, sa famille ne l'a plus revu ;

234. Le 1^{er} Mars 2023, lors de l'attaque, Mères ALEXANDRE âgé de *soixante-cinq* (65) ans et père de *sept* (7) enfants était chez lui à la rue Tiremasse prolongée. Vivant avec une déficience motrice, il n'a pas pu s'enfuir. Depuis ce jour, sa famille ne l'a plus revu ;

235. Dans la matinée du 1^{er} mars 2023 Verlicio APPOLEON, un vieillard de *quatre-vingt-cinq* (85) ans a laissé sa maison pour se rendre au centre-ville. Il n'est jamais revenu ;

236. Le 1^{er} mars 2023, Elder BAZILE âgé de *soixante-six* (66) ans et vendeur de chaussures pour hommes au carrefour de l'Aéroport se rendait chez lui, accompagné d'un camarade. Arrivée à Delmas 24, des hommes armés lui ont demandé s'il connaissait Manno 90. Pour avoir affirmé qu'il le connaissait, il a été assassiné. Son camarade a pour sa part été autorisé à continuer sa route ;

237. Le 1^{er} mars 2023, Marie Denise BELLAME, âgée de *soixante-trois* (63) ans, est morte brûlée vive chez elle. Sa fille avec laquelle elle vivait, n'a pas eu le temps de sortir de la maison avec elle ;

238. Le 1^{er} mars 2023, Benet BONET, âgé de *vingt-neuf* (29) ans a été assassiné à l'arme blanche en présence d'une de ses sœurs à *Corridor Bastia*. Son cadavre a par la suite été calciné ;

239. Le 1^{er} mars 2023, Maxène CADET, âgé de *quarante-huit* (48) ans et père de *trois* (3) enfants a été abattu à la rue Tiremasse. Selon ses proches, il a été tué par un tir en provenance d'un char blindé de la PNH ;

240. Le 1^{er} mars 2023, Romilia CHARIUS âgée de *soixante-dix* (70) ans et Wilfrid CHARIUS, âgé de *quarante-cinq* (45) ans, respectivement mère et fils, sont restés coincés dans leur maison située à la rue Tiremasse, partie en fumée ;

241. Le 1^{er} mars 2023, Mackendy CLERGE, né le 18 mars 2010 et son frère Jerry CLERGE, né le 26 juin 2017 sont brûlés vifs chez eux à *Corridor Bastia*. Le premier était écolier en 6^{ème} année fondamentale et le second en 1^{ère} année fondamentale ;

242. Le 1^{er} mars 2023 Elise DICADI âgée de *cinquante-deux* (52) ans, mère de *quatre* (4) enfants s'est rendue au centre-ville où elle menait ses activités commerciales. Elle n'est jamais rentrée ;

243. Le 1^{er} mars 2023, Fabienne DORMEUS, âgée de *trente* (30) ans et mère de *deux* (2) enfants a été tuée à *Corridor Bastia* alors qu'elle revenait de son travail. Elle était employée au parc industriel de la SONAPI. Son cadavre a été carbonisé ;

244. Le 1^{er} mars 2023, Alky EDOUARD, âgée de *quarante-cinq* (45) ans a été tué. Il était un marchand ambulancier. Il se trouvait à *Sans Fil* lorsqu'il a été atteint d'une balle à la tête ;
245. Le 1^{er} mars 2023, Kendy EXANTUS, né le 8 octobre 2001 a été capturé chez lui à *Nan Bélo*. Il a été conduit dans la *Base Krache Dife* située à *Dèyè Lakwa*, où il a été tué ;
246. Le 1^{er} mars 2023 Fignol FANFAN âgé de *cinquante-cinq* (55) ans, était sorti vaquer à ses activités commerciales au centre-ville. Il n'est jamais rentré chez lui ;
247. Le 1^{er} Mars 2023, Jackson FRANÇOIS, âgé de *soixante* (60) ans a brûlé vif chez lui à la rue Tiremasse. Il souffrait d'insuffisance cardiaque. Il n'a pas pu s'enfuir lors de l'attaque ;
248. Depuis le 1^{er} mars 2023, Dorcéus FRAYMONT âgée de *quatre-vingts* (80) ans, a quitté sa maison et n'est jamais rentré, selon ce qui est rapporté par sa sœur ;
249. Le 1^{er} mars 2023, Junior GAY, chauffeur de taxi-moto âgé de *quarante-deux* (42) ans et père de *quatre* (4) enfants a été tué à *Corridor Bastia* alors qu'il rentrait chez lui. Son cadavre a été calciné et sa motocyclette volée par ses assassins ;
250. Le 1^{er} mars 2023, Junior GILLES, âgé de *quarante-cinq* (45) ans et père de *deux* (2) enfants a été tué alors qu'il se rendait au marché de la *Croix-des-Bossales*. La victime était un marchand de légumes ;
251. Le 1^{er} mars 2023, Robenson GILOT, né le 8 janvier 1988 et père de *deux* (2) enfants a été assassiné. La victime vendait de l'alcool au carrefour Paillant ;
252. Le 1^{er} mars 2023, Nanotte GEORGILLES, résidente de *Cabaret*, était venue rendre visite à un ami à la rue Tiremasse. Elle a été carbonisée à l'intérieur de la maison de son ami alors que celui-ci n'était même pas sur place ;
253. Le 1^{er} mars 2023, Ednel JULES âgé de *quatre-vingt-deux* (82) ans et père de *douze* (12) enfants, est sorti et n'est jamais retourné chez lui, depuis ce jour ;
254. Le 2 mars 2023, en raison des tirs nourris et de l'utilisation par les bandits armés, de tubes de gaz lacrymogène, la mère de Nadine GEORGES, née le 8 décembre 2022, était restée coincée chez elle avec son bébé. Par la suite, elle s'est réfugiée chez un proche à *Fort National*. C'est ce dernier qui lui a fait remarquer que sa fille ne respirait plus. Nadine GEORGES est morte asphyxiée ;
255. Depuis le 1^{er} mars 2023, Franck NEZY âgé de *trente-neuf* (39) ans et père de *quatre* (4) enfants a laissé sa maison. Sa conjointe n'a plus de ses nouvelles ;
256. Le 1^{er} mars 2023, Viergelie PANTALEON âgée de *quatre-vingts* (80) ans, mère de *trois* (3) enfants, malade, habitait à la rue Tiremasse. Elle est morte brûlée à l'intérieur de sa maison ;

257. Depuis le 1^{er} mars 2023 Fedeline PHILIZAIRE, une fillette âgée de *douze* (12) ans est portée disparue. Selon les témoignages de ses proches, elle avait fui sa maison en même temps que d'autres membres de sa famille mais chacun avait pris une direction différente. La famille n'a depuis, aucune nouvelle d'elle ;

258. Le mercredi 1^{er} mars 2023 Guerline REMISLA, née en 1997 et élève de 3^{ème} au *Lycée Daniel Fignolé* se trouvait chez elle à la rue Tiremasse, à *Corridor Brequet* lors de l'attaque armée. Elle n'a pas eu le temps de s'échapper. Elle a été emmenée par les bandits armés qui l'ont tuée puis ont brûlé son cadavre ;

259. Céjuste SANON, né le 1^{er} janvier 1980 et père de *deux* (2) enfants est porté disparu depuis le 1^{er} mars 2023. Ce jour-là, il avait quitté son domicile à l'aube pour aller vaquer à ses activités quotidiennes. Il était cordonnier et travaillait au centre-ville de *Port-au-Prince*. Sa famille n'a aucune nouvelle de lui depuis ;

260. Depuis le 1^{er} mars 2023, Paul SAINT-VIL, né le 18 mai 1988 et père de *six* (6) enfants est porté disparu. Il était chauffeur de taxi-moto et travaillait dans la station de sans-fil. Il résidait à la rue Tiremasse ;

261. Le 1^{er} mars 2023. Hibert SIMILIEN âgé de *quarante-deux* (42) ans et père de *deux* (2) enfants était sorti vaquer à ses activités. Il n'est jamais rentré chez lui ;

262. Le 1^{er} mars 2023, Magdala VOLMAR âgée de *quarante-et-un* (41) ans et mère d'*un* (1) enfant, essayait de fuir l'attaque à la rue Tiremasse. Elle a été tuée par les bandits armés à proximité de l'*Eglise Saint Michel*. Feu a été mis à son cadavre ;

263. Le 2 mars 2023, Yvenson BELIZAIRE, âgé de *vingt-quatre* (24) ans - qui vivait à la *Plaine du Cul-de-Sac* - a rendu visite à sa mère à la rue Tiremasse. Il était chez elle lorsqu'il a entendu des tirs et a tenté de s'échapper. Arrivé à *Sans Fil*, il a reçu une balle à la tête. Son cadavre a été trainé dans les rues, sous le regard impuissant de sa mère qui n'a jamais pu le récupérer ;

264. Le 2 mars 2023, Jackson CADET a reçu une balle à la tête alors qu'il se trouvait chez lui ;

265. Le 2 mars 2023, Ordolor DELZI, âgé de *soixante-quinze* (75) ans et père de *deux* (2) enfants était chez lui à *Fort National*, à proximité de l'*Eglise Saint Michel*, au moment de l'attaque. Sa maison a été incendiée. Sa famille n'a pas de ses nouvelles ;

266. Depuis le 2 mars 2023, Gligue DORVAL, âgé de *soixante* (60) ans, est sorti. Il n'est jamais rentré ;

267. Jean Roody ETIENNE, *vingt-deux* (22) ans, était chez lui quand les bandits l'ont accusé d'être lui-même un bandit armé et l'ont assassiné, en présence de sa sœur qui pour sa part, a eu la vie sauve ;

268. Le 2 mars 2023, Marie Maude FILIAS, âgée de *quarante* (40) ans et mère de *deux* (2) enfants a été tuée. Son cadavre a été carbonisé. Elle vivait à *Corridor Bastia* ;

269. Le 2 mars 2023, Gary GASPARD, né le 27 mai 1998 et père de *deux* (2) enfants, tentait de rentrer chez lui à la rue Tiremasse lorsqu'il a croisé des bandits armés. Ils l'ont emmené avec eux. Son grand frère a tenté à plusieurs reprises d'entrer en contact avec lui. Un inconnu a finalement décroché le téléphone de la victime et l'a informé avoir lui-même tué Gary GASPARD ;

270. Le 2 mars 2023, Jeannot JOSEPH, chauffeur de taxi-moto, âgé de *quarante-deux* (42) ans, a été abattu de sang-froid à *Corridor Bastia* par des bandits armés qui l'avait intercepté en compagnie d'une dame. Cette dernière a pour sa part été invitée à continuer sa route. Le cadavre de la victime ainsi que sa motocyclette ont été incendiés ;

271. Le 2 mars 2023, Roland JOSEPH âgé de *quarante-six* (46) ans et père de *trois* (3) enfants s'appêtait à rentrer chez lui quand l'attaque a eu lieu. Il a reçu une balle au niveau de sa poitrine. Il était chauffeur de taxi-moto. Il est mort en chemin vers l'hôpital ;

272. Depuis le 2 mars 2023 Wilny JOSEPH est porté disparu.

273. Le 2 mars 2023, Vanaïssa JOVELUS née le 11 novembre 2018, dormait chez elle à la rue Tiremasse prolongée lorsque l'attaque a eu lieu. Sa mère a eu le temps de s'enfuir avec ses *deux* (2) autres enfants, plus petits que Vanaïssa JOVELUS. Pour sa part, elle est morte brûlée à l'intérieur de la maison ;

274. Le 2 mars 2023, Elienne LAFOREST, âgée de *soixante-douze* (72) ans et mère de *trois* (3) enfants a été tuée alors qu'elle revenait du marché de *Carrefour Paillant*. Son cadavre a été carbonisé ;

275. Le 2 mars 2023, Banès MERTYL, âgé de *soixante-trois* (63) ans et père de *deux* (2) enfants, se trouvait chez lui à la rue Tiremasse prolongée lorsque les bandits ont attaqué la zone. Depuis, sa famille n'a pas de ses nouvelles ;

276. Le 2 mars 2023 Odette MERVEILLE âgée de *soixante-quatre* (64) ans et mère de *deux* (2) enfants était chez elle à la rue Paillant au moment de l'attaque. Elle n'a pas voulu s'enfuir. Elle a été tuée et feu a été mis à son cadavre ;

277. Le 2 mars 2023, Desnel PIERRE né le 5 septembre 1975 et père de *quatre* (4) enfants était parti travailler. Il était chauffeur de taxi-moto. Depuis, il n'est jamais rentré à la maison ;

278. Le 2 mars 2023, Junior PIERRE, né le 16 février 1981 et père d'*une* (1) fillette âgée de *six* (6) ans a été tué alors qu'il rentrait chez lui à *Corridor Bastia*. La victime était chauffeur de taxi-moto ;

279. Depuis le 2 mars 2023, Michelet PIERRE, âgé de *trente-quatre* (34) ans et père de *quatre* (4) enfants ainsi que son cousin Hérold PIERRE, âgée de *trente-sept* (37) ans, sont portés disparus. Ils habitaient à *Corridor Bastia* et vendaient des unités de recharge téléphonique ;

280. Le 2 mars 2023, Eddy SAINT FORT, âgé de *trente-neuf* (39) ans et père de *deux* (2) enfants a été tué et son corps brûlé par les bandits armés. Il vivait à *Corridor Bastia* ;

281. Le 2 mars 2023, Dickens SURPRIS, né le 13 juillet 2001, a été tué non loin de sa résidence alors qu'il rentrait chez lui à *Corridor Bastia*. Ce même jour, sa sœur Yvonne SURPRIS, née le 14 septembre 2009 pour sa part est portée disparue. Cette dernière avait quitté sa demeure dans le but de fuir les hostilités ;

282. Le 3 mars 2023, Richardson ALPHONSE, né le 16 mars 2003 était sorti aller acheter de l'eau dans une rue voisine. Il vivait à *Sans Fil* en face de l'*Eglise Saint Michel* devant laquelle il a reçu une balle au cou. Il est mort immédiatement. Son corps a été trainé dans les rues avant d'être carbonisé ;

283. Le 3 mars 2023, Mackenson BELLE-FLEUR, ouvrier maçon, a été capturé chez lui à la rue Tiremasse pour être conduit au quartier général de la *Base Krache Dife*. Il n'en est jamais revenu. Âgé de *quarante-six* (46) ans, Mackenson BELLE-FLEUR était père de *quatre* (4) enfants ;

284. Le 3 mars 2023, Bétina CASSEUS, née le 3 novembre 1996 a été assassinée à la rue Tiremasse alors qu'elle essayait de se mettre à l'abri du conflit. En courant, elle a reçu un projectile et est morte sur le coup ; les bandits armés ont brûlé son cadavre ;

285. Le 3 mars 2023, Lovenet CHARLES âgé de *dix-huit* (18) ans a été assassiné à *Corridor Bastia*. La victime avait pu s'échapper la veille avec sa tante pour se réfugier au *Fort National*. Il est retourné chez lui le lendemain, récupérer ses pièces d'identité. Il a été assassiné. Lovenet CHARLES était élève en neuvième année fondamentale ;

286. Le 3 mars 2023, Emmanuel CHERY, âgé de *trente-huit* (38) ans et père de *deux* (2) enfants s'est rendu dans la zone de conflit pour voir où était son beau-père. Il n'est jamais revenu ;

287. Le 3 mars 2023, Martha CIDEUS, née le 4 janvier 1977 a été tuée alors qu'elle se trouvait chez elle à la rue Tiremasse zone *Koridò Brekè*. Feu a été mis à la maison, avec son cadavre à l'intérieur ;

288. Le 3 mars 2023, Chantal COICOU, âgée de *vingt-deux* (22) ans, cuisinière dans un restaurant communautaire situé à Bel-Air, a été tuée chez elle à *Koridò Brekè*. Feu a été mis à son cadavre ;

289. Le 3 mars 2023, Béatrice DESIR, âgée de *trente* (30) ans et mère d'*une* (1) fillette âgée de *trois* (3) ans a été assassinée et son cadavre calciné avec sa maison. La victime résidait à la rue Tiremasse ;

290. Le 3 mars 2023, Louina DOXCY, âgée de *dix-neuf* (19) ans, élève de neuvième année fondamentale, a été capturée puis conduite à la *Base Krache Dife*. Ayant perdu son pied droit lors du séisme du 12 janvier 2010, la victime ne pouvait s'enfuir au moment de l'attaque ;

291. Le 3 mars 2023, Samson FILS-AIME, né le 31 mars 1965 et père de *six* (6) enfants a pu s'échapper du *Corridor Bastia* avec des membres de sa famille pour prendre refuge à Fort National. Le 7 mars 2023, il est retourné chez lui récupérer ses pièces d'identité ainsi que celles de ses enfants. Il a été tué par les bandits armés qui ont mis feu à son cadavre ;

292. Le 3 mars 2023, Jean FRANÇOIS, âgé de *vingt-et-un* (21) ans et élève au Nouveau Secondaire IV, (NSIV) a été capturé alors qu'il s'enfuyait. Il a été conduit au quartier général de la *Base Krache Dife* pour n'en jamais revenir ;

293. Le 3 mars 2023, Raveline JOSEPH âgée de *vingt-neuf* (29) ans, et Gabriel PETION âgé de *quatre-vingt-six* (86) ans, ont été capturés puis tués par des bandits armés. Ils étaient dans leur maison quand ces derniers ont envahi la zone. Ils n'ont pas eu le temps de s'échapper ;

294. Le 3 mars 2023, lors de l'attaque, Ema LORSEME âgé de *cinquante-six* (56) ans et mère de *sept* (7) enfants, se trouvait chez elle à la rue Tiremasse, à l'entrée de la ruelle Mariela. Malade au pied, elle n'a pas eu le temps de s'enfuir. Elle a brûlé vive à l'intérieur de sa maison ;

295. Le 3 mars 2023, Madeleine MAGNANT, née le 8 juin 1963 et mère de *trois* (3) enfants a été tuée chez elle à la rue Tiremasse. Feu a été mis à sa maison. La victime était atteinte de la maladie d'Alzheimer, selon ses proches ;

296. Le 3 mars 2023, lors de l'attaque, Mickerlange NOEL, née le 5 décembre 1993, était chez elle à la rue Tiremasse. Depuis, sa famille n'a aucune nouvelle d'elle ;

297. Le 3 mars 2023, Ednel PETION âgé de *trente-deux* (32) ans et père de *deux* (2) enfants était parti travailler. Il essayait de rentrer chez lui quand il a été tué ;

298. Le 3 mars 2023, Betty SAINT-LOUIS, âgée de *trente-cinq* (35) ans était accompagnée de sa nièce Tarah âgée de *trois* (3) ans. Elles essayaient de quitter leur domicile à la rue Tiremasse pour aller se mettre à l'abri lorsqu'elles ont rencontré des bandits sur leur route. Ces derniers n'ont pas hésité à les assassiner toutes les *deux* (2) ;

299. Le 3 mars 2023, Johnny SAINT-VIL, âgé de *trente-deux* (32) ans, a été tué chez lui à la rue Tiremasse. Son cadavre a été calciné ;

300. Le 3 mars 2023, Endjy TOUSSAINT, né le 22 août 1995, se trouvait en face de chez lui à la rue Tiremasse, chez une dame connue sous le nom de Ravine. Des hommes lourdement armés sont rentrés dans la maison et ont emmené Endjy TOUSSAINT à Delmas 2, ainsi que *quatre* (4) femmes dont Ravine. Endjy TOUSSAINT a été assassiné puis haché en menus morceaux. Personne ne sait ce qu'il est advenu des femmes ;

301. Le 4 mars 2023, Roubly CELESTIN et son cousin J.A. essayaient de sauver une dame âgée qui vivait dans leur quartier à Saint-Michel lorsque des hommes armés encagoulés les ont surpris. Ils ont assassiné Roubly CELESTIN puis ont permis à J.A. de partir. Le même

jour, Jacquelin ARMAND âgé de *deux* (2) ans, fils de J. A. est mort brûlé vif à l'intérieur de sa maison, alors que sa mère était absente ;

302. Le 4 mars 2023, James MAURICE et son cousin G.P.R. se trouvaient dans un corridor à *Saint Michel* lorsque James MAURICE a reçu une balle à la tête. Il en est mort sur le champ. G. P. R. quant à lui, s'est échappé de justesse ;

303. Le 4 mars 2023, Jimmy a été décapité en présence de sa mère, près de l'*Eglise Montagne des Oliviers* et du *Garage Dieubon*. Sa tête a été emportée par l'un des bandits armés et feu a été mis à ses restes ;

304. Le 3 mars 2023, Mackendy PHILIDOR a rendu visite à ses enfants avant de rentrer chez lui à la rue Tiremasse. N'ayant jamais eu de ses nouvelles, la mère de ses enfants, après avoir tenté de le joindre par téléphone, s'est rendue chez lui le 5 mars 2023. Elle n'a constaté que les ruines de la maison où vivait Mackendy PHILIDOR ainsi que les ossements calcinés de *deux* (2) corps ;

305. Le 5 mars 2023 aux environs de 9 heures du matin, Rooby CASSEUS âgée de *vingt-neuf* (29) ans a été atteint d'un projectile alors qu'il se trouvait à *Corridor Bastia*. Il est mort et feu a été mis à son cadavre ;

306. Le 5 mars 2023, Louis CHARLES, qui avait abandonné sa maison en compagnie de sa fille, est retourné prendre quelques effets personnels. Il n'est jamais revenu ;

307. Le 5 mars 2023, Jérôme GEORGES âgé de *cinquante-huit* (58) ans et père de *quatre* (4) enfants s'était enfermé chez lui à Bel-Air, zone *Saint Combe* pour échapper à la fureur des gangs armés. Feu a été mis à sa maison ;

308. Le 5 mars 2023, Wadson JOSEPH né le 20 novembre 1966 et père de *trois* (3) enfants se trouvait chez lui à Bel-Air quand l'attaque armée a eu lieu. Il a été tué d'une balle à la tête et feu a été mis à sa maison, avec son corps à l'intérieur ;

309. Le 6 mars 2023, Stanley Ascalon MOULIN âgé de *trente-deux* (32) ans et père d'*un* (1) enfant se trouvait à *Corridor Saint Combe*, à Bel-Air. Il tentait de s'enfuir lorsqu'il a été intercepté par des bandits armés qui lui ont mis le feu dessus, le calcinant ainsi que sa motocyclette ;

310. Le 7 mars 2023, Jean Clarens Steevenson PRINVIL né le 21 juillet 1997 et père d'*un* (1) garçon, tentait de retourner chez lui à la rue Tiremasse. En cours de route, il a été intercepté par des hommes armés qui l'ont conduit au *Corridor Bastia* où il a été décapité puis feu a été mis à son cadavre. Par la suite, les bandits ont déposé sa tête auprès de ses restes carbonisés, en ont enregistré une vidéographie qu'ils ont fait circuler sur les réseaux sociaux ;

311. Le 8 mars 2023, au moment de l'attaque, Ceralia DENIS, âgée de *quatre-vingt-quatre* (84) ans et mère de *six* (6) enfants, se trouvait chez elle à la rue Tiremasse, zone *Corridor Bastia*. Très âgée et malade, elle ne pouvait marcher. Dans un premier temps, *deux* (2)

personnes avaient tenté de l'aider cependant, en raison du fait que les bandits tiraient partout et à hauteur d'homme, elles ont déposé Cerialia DENIS devant une maison, puis se sont enfuies. Feu a été mis à cette maison et, Cerialia DENIS est restée assise, jusqu'à ce que mort s'ensuive ;

312. Le 8 mars 2023 au moment de l'attaque, Yvio JOSEPH âgé de *cinquante-et-un* (51) ans se trouvait chez lui à *Nan Brequet*, à la rue Tiremasse. En tentant de s'enfuir, il a été assassiné non loin de la rue Tiremasse. Son corps a été récupéré par ses proches ;

313. Le 9 mars 2023, Termiel ELISEE, né le 9 janvier 2003, a été tué d'une balle à la tête alors qu'il traversait le *Carrefour Paillant* ;

314. Le 9 mars 2023, plusieurs personnes fuyaient la rue Tiremasse pour se réfugier au *Fort National*. Arrivées près de l'église *Montagne des Oliviers*, les hommes ont été contraints de rester pour combattre aux côtés des bandits du gang dirigé par Kempès SANON. Ceux qui, comme James OSCAR, - âgé de *dix-neuf* (19) ans et artisan de profession - se sont opposés à cet ordre, ont été capturés puis assassinés ;

315. Le 10 mars 2023, Sonson FENELUS, âgé de *soixante-et-un* (61) ans et père de *six* (6) enfants était chez lui à la rue Tiremasse zone *Nan Brequet* lorsque feu a été mis à sa maison. Depuis ce jour, sa famille n'a plus de ses nouvelles ;

316. Le 12 mars 2023, Myckelson HUBY âgé de *vingt-cinq* (25) ans et père d'*un* (1) enfant tentait de retourner chez lui à la rue Tiremasse en vue de récupérer quelques effets personnels. Il a été intercepté par les bandits armés et tué. Feu a été mis à son cadavre ;

317. Depuis le 16 mars 2023, Alexandre BIEN-AIME, né le 03 avril 2020 est porté disparu. Lors de l'attaque, il se trouvait chez sa tante à Bel-Air ;

318. Le 16 mars 2023, Rosette FRANÇOIS âgée de *soixante-quatre* (64) ans et mère de *cinq* (5) enfants se trouvait chez elle à la rue Tiremasse au moment de l'attaque. Depuis ce jour, sa famille n'a aucune nouvelle d'elle ;

319. Aldofi OSSE, âgé de *trente-cinq* (35) ans, père *trois* (3) enfants et chauffeur de taxi-moto, vivait à la rue Tiremasse avec sa famille. Il était chez lui lorsque des hommes lourdement armés ont envahi la zone. Lui et sa famille se sont enfuis de chez eux. Il a emmené sa conjointe et ses enfants au haut Bel-Air. Le même jour, il est retourné chez lui en vue de récupérer des pièces d'identité et quelques effets. Il a été intercepté par des bandits armés. Sa conjointe a tenté de le rejoindre sur son portable. Finalement, un inconnu a décroché et lui a affirmé que son conjoint était déjà mort ;

320. Regina LOUIS âgée de *trente-deux* (32) ans se trouvait chez elle à la rue Tiremasse, zone *Corridor Georges*, avec Valancia son bébé de *quatre* (4) mois. Elle lui préparait à manger quand des hommes armés ont envahi la zone, avec un blindé. Regina LOUIS ainsi que Valancia ont été tuées toutes les *deux* (2), puis feu a été mis à leurs cadavres ;

321. Jean Fritz CELESTIN, âgé de *cinquante* (50) ans, était père de *deux* enfants et sa conjointe était enceinte de *neuf* (9) mois au moment des faits. Ils vivaient tous à *Corridor Bastia*. Jean Fritz CELESTIN était sorti dans la matinée vaquer à ses activités. A son retour, il a été intercepté à *Fort National*, non loin du cinéma *Capitol* et a été assassiné. Son cadavre, resté pendant plusieurs jours sur le bitume, a été dévoré par des chiens ;

322. Michael BELANTIN et Nathalie BELANTIN, âgés respectivement de *vingt* (20) ans et de *trente* (30) ans, sont morts calcinés dans la boutique de leur sœur située à *Corridor Bastia*. Cette dernière était allée chercher ses enfants à l'école. Leur mère Villecia BELANTIN, âgée de *soixante-quatre* (64) ans est morte le 25 mars 2023, d'une crise à l'*Hôpital La Paix*, après avoir appris que ses *deux* (2) enfants ont été tués ;

323. Dieuseul PHILIDOR a été assassiné à la rue Tiremasse en tentant de rentrer chez lui.

324. Nesly JOSEPH a été tué et son cadavre en décomposition a été retrouvé à la rue Tiremasse. Par la suite, son cadavre a été enterré par ses proches, à *Nan Vital* ;

325. Jean Ephésien LAMBERT âgé de *cinquante-sept* (57) ans, ne vivait pas dans la même maison que sa fille. Ayant appris que cette dernière se trouvait seule, il a tenté de se rendre chez elle. Jean Ephésien LAMBERT n'est jamais arrivé à destination ;

326. Yvette SERAPHIN, âgée de *quatre-vingts* (80) ans, est morte suite à une crise cardiaque provoquée par les tirs d'armes automatiques enregistrés lors des attaques à Bel-Air ;

327. Au moment de l'attaque, Betty SAINT-LOUIS et sa sœur Y. D. se dépêchaient en vue de prendre quelques effets et de quitter la zone. Soudain, des tubes de gaz lacrymogènes ont été lancés dans la maison. Y.D. s'est vite enfuie avec sa nièce de *trois* (3) ans, en pensant que Betty SAINT-LOUIS les rejoindrait. Après quelques heures sans les nouvelles de cette dernière, Y.D. a appelé sur le portable de Betty SAINT-LOUIS et un inconnu a décroché, lui a affirmé que sa sœur a été capturée, tuée puis brûlée ;

328. Clarens ANTOINE, âgé de *vingt-et-un* (21) ans, vivait à la ruelle Anglade. Après s'être réfugié au *Fort National*, il a tenté de retourner chez lui. Il a été capturé en cours de route et décapité. Ses restes ont été carbonisés ;

329. Depuis une crise d'hypertension qui l'a laissé affaibli, Cadet SAINT-CHARLES, vivait avec une déficience physique chez sa fille qui l'avait accueilli. Le 3 mars 2023, il se trouvait seul à la maison sous la surveillance d'une voisine en attendant le retour de sa fille et de ses petits-enfants. Cadet SAINT-CHARLES est mort brûlé vif à l'intérieur de la maison ;

330. N.M, âgée de *trente-trois* (33) ans et mère d'une fillette, n'était pas à la maison lorsqu'elle a appris qu'un énième conflit avait éclaté à Bel-Air. Elle s'est précipitée chez elle à la rue Tiremasse en vue d'évacuer sa mère. Elle est cependant arrivée trop tard, ayant trouvé sur les lieux *trois* (3) cadavres calcinés. Elle croit qu'il s'agit des cadavres de sa mère Marie Louise PAUL, de sa cousine Nadia et de la fille de cette dernière, Achelineda âgée d'*un* (1) an et *quatre* (4) mois ;

331. A *Corridor Bastia*, plusieurs personnes sont portées disparues, il s'agit de Sergo LOUISSAINT âgé de *cinquante-sept* (57) ans, de Lenette LEOLIEN âgée de *trente-cinq* (35) ans), d'Elie ALPHONSE âgé de *trente-cinq* (35) ans), d'Harold HENRILUS âgé de *cinquante* (50) ans, de René LAINE âgé de cinquante-trois (53) ans, de Luc EUGENE âgé de *soixante-quatre* (64) ans et d'Olson JOSEPH âgé de *quarante-sept* (47) ans.

C. Femmes victimes de viols collectifs

332. Tel que susmentionné, au moins *deux* (2) femmes ont été violées collectivement. Voici les circonstances qu'elles ont rapportées au RNDDH :

333. N.M, âgée de *trente-trois* (33) ans et mère d'une fillette, venait de constater les ruines de sa maison et les cadavres de sa mère Marie Louise PAUL, de sa cousine Nadia et de la fille de cette dernière, Achelineda âgée d'*un* (1) an et *quatre* (4) mois, lorsque, sur le chemin du retour vers la place *Sainte Anne*, elle a été interceptée par des bandits armés qui l'ont séquestrée pendant *cinq* (5) jours et l'ont violée chaque jour, à tour de rôle ;

334. Le 28 février 2023, dans l'après-midi, A.V. âgée de *vingt-huit* (28) ans et mère de *deux* (2) enfants était allée acheter de quoi préparer à manger à ses enfants. Elle a été interceptée par *trois* (3) individus armés qui l'ont violée l'un après l'autre.

D. Personnes blessées par balles

335. Le RNDDH a recensé *trois* (3) blessés par balles. Il s'agit de :

336. Michel-Ange FORTERIE, née le 26 juin 1976. Le 3 mars 2023, il a reçu une balle au niveau de sa main droite à la rue Tiremasse alors qu'il essayait de fuir les hostilités ;

337. Obelson COLAS, né le 14 mai 1980. Le 5 mars 2023, aux environs de 15 heures, il a été blessé par balles à la rue des Fronts Forts ;

338. Ronaldo ADOLPHE, né le 29 août 1974. Le 11 mars 2023, il a été blessé par balle au niveau de son pied droit alors qu'il se trouvait sur la galerie de sa maison à la rue Tiremasse, en compagnie de sa conjointe et de ses enfants.

X. SITUATION ACTUELLE DANS LE PAYS DEPUIS CES MASSACRES

339. A la publication de ce rapport, la situation sécuritaire dans le département de l'Ouest particulièrement, ainsi que dans plusieurs villes du pays reste très préoccupante.

340. Les attaques armées perpétrées par des bandits armés, n'ont jamais cessé. Parallèlement, depuis le 24 avril 2023, il s'est déclenché une opération de lynchage de bandits armés par la population, opération dénommée *Bwa Kale*. En effet, tout a commencé ce jour-là lorsqu'un bus de transport en commun intercepté par la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) avait à son bord, *quatorze* (14) individus qui avaient en leur possession, des armes et des munitions.

341. Rapidement, le bruit a couru qu'ils allaient prêter main forte aux bandits armés qui depuis la nuit du 23 au 24 avril 2023, attaquaient *Debussy*, un quartier situé au haut Turgeau.

342. Les réseaux sociaux aidant, la nouvelle dudit lynchage s'est répandue rapidement et plusieurs membres de la population, munis d'armes à feu, de machettes et de pneumatiques pour la plupart, se sont mis à chercher des bandits armés, leurs proches ou toutes personnes soupçonnées d'avoir entretenu des liens avec eux, en vue de les lyncher.

343. De plus, dans les *quatre* (4) localités où les massacres décrits dans ce rapport ont été perpétrés, la situation est tendue ou à la limite explosive.

A. Au Village artistique de Noailles

344. En décembre 2022, certains artisans sont retournés au *Village artistique de Noailles*. Quelques-uns s'y sont réinstallés alors que d'autres ne se sont contentés que de récupérer leurs outils et matériels de travail qui n'ont pas été incendiés ou emportés par les bandits armés.

345. Pour leur grande majorité, les artisans ont abandonné Noailles. Ils se sont éparpillés dans plusieurs zones. Certains ont reconstitué leurs ateliers dans d'autres villes de la capitale ou dans certaines villes de province. Nombre de ceux qui avaient perdu leurs ateliers, se sont réfugiés en *République Dominicaine* où ils ont repris leurs activités.

346. Le *Village artistique de Noailles* tel qu'il était avant le massacre perpétré du 12 au 17 octobre 2022, n'existe plus. Il n'est plus fréquenté par des visiteurs-euses ou par des amateurs-trices de produits artisanaux en fer.

347. De plus, sur le plan sécuritaire, la situation au *Village artistique de Noailles* ne s'est pas trop améliorée. Même si certains citoyens-nes ont l'impression que les groupes armés qui s'affrontaient ont trouvé une certaine entente, les bandits armés circulent librement dans la zone. Des tirs d'armes automatiques sont souvent entendus et, pour ne pas risquer d'être confondus avec des bandits armés, les artisans sont tenus d'avoir en leur possession une carte d'identification, prouvant leur appartenance au secteur artisanal.

B. A Savane Pistache

348. Savane Pistache est l'une des localités où la situation est, comme mentionné, explosive. En effet, depuis le 25 avril 2023, une nouvelle attaque armée est enregistrée à *Carrefour-Feuilles*, tant à *Savane Pistache* que dans d'autres localités limitrophes. Déjà, il est fait état de plusieurs personnes assassinées.

349. Alors que les bandits armés attaquent la zone de *Carrefour-Feuilles*, des individus présentés comme étant des bandits armés, sont lynchés par la population.

C. A Source Matelas

350. Au cours des mois qui ont suivi le massacre enregistré à *Source Matelas* dans la nuit du 28 au 29 novembre 2023, le calme n'est jamais revenu dans la zone. Des rumeurs de nouvelles attaques armées n'ont jamais cessé de circuler. Et, comme pour donner foi à ces rumeurs, *cinq* (5) mois après cette nuit de terreur vécue par la population de *Source Matelas*, soit le 19 avril 2023, un nouveau massacre y a été enregistré.

351. Au cours des attaques sporadiques qui y sont depuis enregistrées, les bandits armés s'en sont pris à la *Prison civile de Cabaret* où sont incarcérées les femmes et les filles en conflit avec la Loi.

352. Plus d'une centaine de personnes ont cette fois-ci été assassinées. De nombreuses maisons ont été incendiées. Et, pour sauver leur peau, les membres de la population ont encore une fois été obligés de se réfugier ailleurs.

353. Les 29 et 30 avril 2023, des membres de la population de *Sources Matelas* accompagnés de résidents-tes d'autres localités situées tant à *Cabaret* qu'à *l'Arcahaie*, ont décidé de traquer les bandits armés et de les lyncher.

354. Au moins *sept* (7) individus ont été lynchés le 29 avril 2023. *Trois* (3) autres, le 30 avril 2023. Des personnes de la population ont été blessées par balles.

355. En représailles, le 3 mai 2023, les chefs de gangs Biguel CHERY alias Big-C, *Source Matelas*, Jean Auguste CHERISME alias général Bogi, *Titanyen*, Mackès ALEXIS, *Lafiteau*, accompagnés de Jeff LAROSE *Canaan*, ont attaqué les résidents-tes de *Source Matelas*. Au moins *cinq* (5) personnes ont été tuées. Il s'agit de :

- Annette FELIX, *cinquante-deux* (52) ans,
- Julienne Victor, *vingt* (20) ans,
- Christophe Dumé, *dix-huit* (18) ans,
- Bernadette Aubourg, *douze* (12) ans,
- Sylvio FLEURIMOND.

D. Au Bel-Air

356. Depuis le dernier massacre enregistré à *Bel-Air*, la situation reste tendue. Les membres de la population qui avaient été obligés de s'enfuir, craignent de retourner chez eux avec toutes les rumeurs de nouvelles attaques en préparation qui circulent.

357. Les rares personnes qui avaient tenté de retourner chez eux, ont dû regagner les abris. La population de *Bel-Air* se trouve donc pour sa grande majorité, dans des camps, sur des terrains vides, exposée au froid, au manque de nourriture ainsi qu'à toutes sortes d'exactions.

358. Ils choisissent donc de rester dans les abris plutôt que d'affronter une nouvelle fois la violence qu'ils ont récemment subie, d'autant plus que les tirs d'armes automatiques n'ont jamais cessé.

XI. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

359. A son avènement au pouvoir, le premier ministre de facto Ariel HENRY a hérité d'une situation sécuritaire préoccupante. Il en a fait une situation explosive caractérisée par la violence aveugle des gangs armés qui, se sachant protégés et rendus intouchables par lui, s'en prennent continuellement à la population civile.

360. En effet, depuis le deuxième semestre de l'année 2021, cette situation sécuritaire explosive se manifeste par de fréquentes exactions dont des violations massives des droits à la vie, à la sécurité, à l'intégrité physique et psychique de la population.

361. Attaques armées, raids et massacres au cours desquels des assassinats, des viols collectifs des femmes et des filles, des blessures par balles et à l'arme blanche, des incendies de maisons, de véhicules et d'autres biens sont enregistrés : les bandits armés n'ont jamais été aussi actifs. Ils dévoilent jusqu'à quel point ils dirigent le pays, aux côtés des autorités étatiques.

362. Entre avril 2022 et avril 2023, parmi les nombreux événements sanglants enregistrés dans le pays, le RNDDH a dénombré *neuf* (9) massacres d'envergure. Ils sont considérés comme tel en raison du nombre de victimes, de la durée des attaques armées subies par la population civile et/ou de la gravité des exactions commises. Parmi ces massacres majeurs, *cinq* (5) ont été perpétrés en 2022 et les *quatre* (4) autres, de janvier à avril 2023 :

- *La Plaine du Cul-de-sac* du 24 avril au 6 mai 2022, au moins *cent-quatre-vingt-onze* (191) personnes ont été assassinées et *dix-neuf* (19) femmes au moins violées. *Dix-sept* (17) d'entre elles ont par la suite été exécutées ;
- *Cité Soleil*, du 7 au 17 juillet 2022, au moins *trois cents* (300) personnes ont été assassinées, *cinquante-trois* (53) femmes et filles ont été violées ;
- *Village artistique de Noailles*, du 12 au 17 octobre 2022, au moins *dix-neuf* (19) personnes ont été assassinées et au moins *trente* (30) maisons et/ou shops d'artisanat, ont été incendiées ;
- *Savane Pistache*, du 10 au 30 novembre 2022, au moins *trois* (3) personnes ont été assassinées, *deux* (2) mineures ont été violées collectivement. *Vingt-trois* (23) maisons ont été vandalisées, *soixante-et-une* (61) autres ont été incendiées et *soixante-quatre* (64) véhicules dont des motocyclettes, des voitures privées ainsi que des véhicules de transport en commun, ont été incendiés.
- *Source Matelas*, dans la nuit du 28 au 29 novembre 2022, au moins *soixante-treize* (73) personnes ont été assassinées. *Vingt-six* (26) femmes et *trois* (3) filles ont été violées.
- *Bel-Air*, du 28 février au 5 mars 2023, *cent-quarante-huit* (148) personnes ont été assassinées ou sont portées disparues. *Trois* (3) autres sont blessées par balles et *deux* (2) femmes sont victimes de viols collectifs et répétés. Au moins *soixante-deux* (62)

maisons ont été incendiées et *vingt-six* (26) autres maisons ont été pillées ou/et vandalisées. *Quatre* (4) véhicules ont été volés et *trois* (3) autres ont été incendiés.

363. Les massacres perpétrés à *Savien* en février 2023, à *Cité Soleil*⁵, du 14 au 19 avril 2023, à *Source Matelas*, depuis le 19 avril 2023 ne sont pas encore documentés par le RNDDH. De même, les investigations relatives aux attaques armées enregistrées depuis le 25 avril 2023, à *Carrefour-Feuilles* et dans plusieurs autres localités du département de l'Ouest, n'ont pas encore été conduites.

364. Toutefois, pour les *six* (6) massacres documentés par le RNDDH, au moins *sept-cent-trente-quatre* (734) personnes ont été assassinées soit une moyenne de *cent-vingt-deux* (122) personnes par massacre et *cent-cinq* (105) femmes sont victimes de viols collectifs pour la plupart, soit une moyenne de *dix-sept* (17) femmes et filles victimes de viols par massacre.

365. Au cours de ces attaques armées, raids et massacres, la force publique n'est jamais intervenue pour protéger la population. De leur côté, les autorités étatiques n'ont jamais rien fait en vue d'accompagner les victimes. D'ailleurs, si dans les premiers jours de son gouvernement, le premier ministre de facto Ariel HENRY, du bout des lèvres, dénonçait et condamnait les actes de violence auxquels est soumise la population haïtienne, rapidement, il a mis un terme à ces déclarations.

366. C'est dans ces circonstances dramatiques qu'en date du 6 mars 2023, la ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Emmelie PROPHETE MILCE, a invité la population à se défendre contre les bandits armés, sans tenir compte des dégâts qu'une telle incitation peut engendrer. Et justement, la prenant au mot, depuis le 24 avril 2023 et tel que déjà mentionné, la population a entamé, face à l'inaction des autorités étatiques, une chasse aux bandits, à travers un mouvement dénommé *Bwa Kale*. A date, plus d'une centaine d'individus ont été lynchés. Des menaces aussi sont orientées vers les personnes qui s'insurgent contre cette nouvelle forme de violence qui risque de faire basculer le pays définitivement dans le chaos.

367. Le 1^{er} mai 2023, à l'occasion de la fête de l'Agriculture et du Travail, le premier ministre de facto Ariel HENRY est passé à pieds joints sur ce mouvement, sans s'engager à prendre des mesures concrètes pour y mettre fin et sécuriser la population en général. De leur côté, des membres de la population estiment que le binôme Police + Population a donné, pendant seulement quelques jours plus de résultats dans la lutte contre le banditisme, que toutes les autres opérations policières.

368. Cependant, le RNDDH note que tout de suite après le discours du premier ministre de facto Ariel HENRY, les blindés de la PNH qui étaient postés en des points stratégiques à *Savane Pistache* et à *Martissant*, en vue d'endiguer les attaques des gangs armés contre ces populations, ont été rappelés.

369. Le RNDDH condamne avec véhémence les massacres perpétrés par des bandits armés.

⁵ RNDDH, *Intensification des attaques armées : le RNDDH exige des explications des autorités étatiques, 24 avril 2023*, 4 pages : <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2023/04/2-CP-Violences-armees-24Avril2023-FR-1.pdf>

370. Le RNDDH estime que la facilité avec laquelle les bandits armés s'en prennent à la population haïtienne ne trouve son explication que dans la protection qu'ils bénéficient des autorités étatiques. Cette protection se caractérise par l'impunité dont ils jouissent, puisqu'ils ne sont jamais ni recherchés ni poursuivis par les autorités concernées. Cette protection prend aussi la forme de dons en armes, munitions et en fortes sommes d'argent.

371. Aujourd'hui, c'est donc sans surprise que le département de l'Ouest soit totalement sous le contrôle des bandits armés et que ces derniers veulent élargir leur territoire jusqu'à d'autres départements géographiques du pays.

372. Le RNDDH souligne à l'attention de tous et de toutes que la foule, armée de machettes et de rares armes à feu, ne peut venir à bout du banditisme que les autorités étatiques ont passé plusieurs années à instaurer comme système de gouvernance. Il faut toujours se rappeler que les bandits ont été armés par ceux-là qui doivent protection à la population haïtienne, avec des objectifs politiques et électoralistes. Conséquemment, la volonté d'éradiquer ce phénomène du banditisme d'Etat qui a cours dans le pays, doit être politique.

373. Le RNDDH s'insurge contre les autorités étatiques qui se cachent derrière le mouvement *Bwa Kale* pour porter la population à éliminer pour elles, les liens qu'elles entretiennent avec les individus armés qui sèment la terreur au sein de la population et empêcher par la même occasion, que la Justice ne remonte jusqu'à elles.

374. Le RNDDH estime que les autorités étatiques doivent immédiatement prendre les mesures qui s'imposent en vue de mettre fin à toutes les formes de violence auxquelles la société est soumise car, aucune société démocratique basée sur le respect et la réalisation des droits humains ne peut avoir pour socle, cette spirale de violence.

375. Fort de tout ce qui précède, le RNDDH recommande aux autorités concernées de :

- Mettre fin au règne de l'impunité en conduisant un processus de certification de tous les parquets près les tribunaux de première instance du pays et en écartant tous les parquetiers corrompus ;
- Mettre fin à la protection des bandits armés ;
- Mettre l'action publique en mouvement contre les bandits armés qui sèment la terreur dans le pays ;
- Juger et condamner les bandits armés impliqués dans tous les massacres jusque-là enregistrés dans le pays, depuis 2018 ;
- Adopter immédiatement des mesures en vue de mettre fin à la spirale de violence en cours dans le pays ;
- Fournir assistances financière et psychologique aux victimes des massacres et attaques armées.

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti » mis en œuvre par Avocats sans frontières Canada (ASFC) et ses partenaires. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du RNDDH et ne reflète pas nécessairement les points de vue d'ASFC.